

Sans vergogne, ces mercantiles qui
se sucent au détriment des malades

L'infâme business des médicaments



Sahara marocain

*Des diplomates africains saluent la
dynamique internationale autour
de l'initiative d'autonomie*

Page 2



Page 3



Sommet du G20

*Le Maroc rejoint l'Initiative mondiale
pour l'intégrité de l'information
sur le changement climatique*

Pages 6-7

Sahara marocain

Des diplomates africains saluent la dynamique internationale autour de l'initiative d'autonomie

Actualité



Des diplomates africains, représentant des pays ayant ouvert des consulats dans les provinces du Sud, ont salué, mardi à Meknès, la dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en soutien au plan d'autonomie et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Intervenant à l'ouverture de la Semaine culturelle de l'Université Moulay Ismail (UMI) de Meknès, placée sous le thème "Le Sahara marocain : de la phase de gestion à la phase de changement", ces diplomates ont affirmé que le succès de la diplomatie marocaine est le fruit de la vision éclairée de Sa Majesté le Roi qui n'a eu de cesse de promouvoir les valeurs de dialogue et d'ouverture vis-à-vis de ses partenaires.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur de l'Union des Comores au Royaume du Maroc, Yahaya Mohamed Iliassa, s'est félicité "au nom de son excellence Azali Assoumani, président de

l'Union des Comores et du peuple comorien de la forte mobilisation de plusieurs pays africains, occidentaux et du Moyen-Orient" pour soutenir la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud.

Dans ce sens, le diplomate comorien a réitéré le soutien ferme de son pays à l'intégrité territoriale du Royaume et sa souveraineté sur ses provinces du Sud.

"Aujourd'hui, l'évolution de cette question du Sahara sur la scène internationale, notamment au Conseil de sécurité, nous rassure que dans un futur proche la raison et la justice finiront par triompher", a-t-il affirmé, notant que ce succès "n'est que le fruit d'une politique de dialogue, de partage et d'ouverture de la diplomatie marocaine qui a toujours accordé un intérêt particulier à ses partenaires à la recherche d'une solution juste et fiable".

M. Iliassa a tenu, par ailleurs, à remercier la diplomatie marocaine à travers l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) qui "ne cesse chaque

jour de témoigner et de renforcer les liens fraternels de coopération avec nos pays dans plusieurs secteurs, notamment l'enseignement supérieur, la recherche et la formation des cadres civils et militaires".

De son côté, l'ambassadeur de la Guinée Bissau au Maroc, Filomena Mascarenhas Tipote, a indiqué que la participation de la Guinée Bissau à cette manifestation traduit "la coopération exemplaire entre le Royaume du Maroc et mon pays la Guinée Bissau", rappelant que plusieurs cadres bissau-guinéens dans la fonction publique ont été formés dans une université marocaine à travers l'AMCI.

S'agissant de la question du Sahara marocain, Mme Tipote a souligné que la justesse de cette cause est aujourd'hui une "évidence absolue", faisant remarquer que les provinces du Sud ont bénéficié d'une attention particulière avec des projets structurants, tels le port de Dakhla, qui font de ces régions des zones économiques internationalement reconnues.

"Le soutien de la marocanité du Sahara par presque la grande majorité des pays, dernier en date la France, conforte la justesse de la vision Royale", a-t-elle dit, estimant que "ces nouvelles réalités donnent un coup d'arrêt aux visées hégémoniques des ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume".

Pour sa part, l'ambassadeur de la République de Djibouti au Maroc, Mohamed Douhour Hersi, a salué, dans un mot lu en son nom, les liens solides entre le Maroc et son pays, basés sur la confiance et une vision commune du développement, ajoutant que l'ouverture en 2020 d'un consulat général de Djibouti à Dakhla est une illustration claire de cette relation exceptionnelle.

Cet acte réaffirme le soutien indéfectible à l'intégrité territoriale du Royaume qui symbolise la profondeur de notre amitié, a-t-il affirmé, saluant le rôle clé joué par l'UMI dans la formation d'étudiants djiboutiens qui assurent aujourd'hui de grandes responsabilités dans leur pays.

Cette semaine culturelle a pour ambition de mettre la lumière sur les sacrifices du Trône et du peuple pour asseoir les bases d'un Maroc fort, indépendant et unifié, de sensibiliser à l'importance de la responsabilisation de tous à la défense de l'intégrité territoriale nationale et de promouvoir les valeurs de patriotisme et de citoyenneté positive chez les nouvelles générations.

Il s'agit, également, selon les organisateurs, d'impliquer les académiciens dans la défense de la première cause nationale, le renforcement des capacités des étudiants en matière de plaidoyer académique portant sur la question du Sahara marocain et développer la recherche et l'étude des documents historiques relatifs au Sahara marocain en tenant compte des dimensions scientifique, historique et socio-économique.

Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 31 novembre, comprend des tables rondes et des ateliers sur différents thèmes en lien avec la thématique principale, lesquels seront animés par des experts, des universitaires et des chercheurs.

Le Maroc réaffirme à Rome ses positions constantes de soutien à la cause palestinienne

Le Maroc a réaffirmé, mardi à Rome, ses positions constantes et immuables de soutien et de défense de la cause palestinienne.

"Face à la situation désastreuse que vit la bande de Gaza, le Royaume du Maroc n'a eu de cesse d'appeler à la nécessité d'une action urgente pour un cessez-le-feu immédiat et urgent à Gaza et dans le reste du territoire palestinien", a souligné le représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès des organisations onusiennes à Rome, Abdellah Larhmaid, lors de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Il a rappelé, à cet égard, que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, a donné Ses Très Hautes Instructions à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods, pour l'en-

voi d'aides humanitaires et médicales d'urgence au profit de la population palestinienne dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et la ville d'Al-Qods, précisant que les aides ont été acheminées par voie terrestre inédite.

M. Larhmaid a ajouté que le Souverain, qui place la question palestinienne parmi les constantes de la politique étrangère du Royaume, a réitéré dans Son discours à l'occasion du 25ème anniversaire de la Fête du Trône, l'impératif de continuer "à appuyer les initiatives constructives visant à trouver des solutions pratiques pour la conclusion d'un cessez-le-feu concret et durable et le redressement de la situation humanitaire".

Évoquant le siège imposé à Gaza et l'agression militaire israélienne en cours, M. Larhmaid a fait état de la destruction complète des infrastructures vitales, laissant plus de deux millions de personnes confrontées

au risque de la faim, des maladies et des déplacements.

L'escalade militaire sur le territoire libanais est aussi la preuve manifeste que l'ensemble de la région du Moyen-Orient se dirige vers une étape critique, a-t-il averti.

Face à cette situation, le Royaume a réitéré l'impératif de réagir en urgence pour répondre aux besoins de la population palestinienne, tout en appelant à dynamiser la coordination régionale et internationale pour garantir la continuité des efforts humanitaires, et œuvrer côte-à-côte avec le Programme Alimentaire Mondial et les partenaires internationaux.

Tout en saluant les efforts inlassables du PAM pour faire face aux énormes défis humanitaires, M. Larhmaid a indiqué que le Royaume a réitéré l'appel pour un cessez-le-feu immédiat, et dans les plus brefs délais, à

Gaza et dans le reste du territoire palestinien pour protéger les civils et garantir leur droit à la vie et à la dignité.

Dans ce sillage, le Maroc a exprimé sa vive inquiétude face à la suspension des activités de l'UNRWA à Gaza, une décision qui accentue les souffrances de la population locale et la confronte à un avenir incertain. Dans ce cadre, le Maroc a réaffirmé l'importance cruciale de l'UNRWA dans l'apport de l'aide indispensable aux Palestiniens et rejette fermement toute tentative de cibler les fonctionnaires de l'ONU impliqués dans les missions d'assistance humanitaire.

La deuxième session ordinaire du Conseil d'administration du PAM se tient du 18 au 21 novembre sous la présidence de l'Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc auprès des agences onusiennes à Rome, Youssef Balla.

Sans vergogne, ces mercantiles qui se sucent au détriment des malades

L'infâme business des médocs



Au Maroc, se soigner coûte cher. Trop cher. Tomber malade est souvent synonyme de ruine. En effet, les Marocains payent leurs médicaments jusqu'à quatre fois plus cher que dans d'autres pays. Une situation qui ne fait qu'aggraver les fractures sociales et qui met en lumière un système dominé par des intérêts privés, aux dépens du bien-être collectif. Tout cela devant une inaction gouvernementale quasi-complice.

Le Réseau marocain pour la défense du droit à la santé (RMDDS) ne mâche pas ses mots. Dans un rapport accablant, il dénonce l'impuissance apparente des autorités face aux multinationales pharmaceutiques qui, selon lui, dictent leurs règles. Ces entreprises accumulent des marges bénéficiaires astronomiques, pendant que les ménages modestes n'ont plus droit aux soins les plus basiques. Le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, a lui-même tiré la sonnette d'alarme. Lors d'une récente séance parlementaire, il a révélé que certains médicaments, essentiels pour des pathologies graves, sont vendus à des prix trois à quatre fois plus cher par rapport aux standards internationaux. Une réalité insoutenable qui fragilise non seulement les familles marocaines, mais aussi les systèmes de protection sociale censés les accompagner.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 25% des médicaments au Maroc sont en situation de monopole. Une étude de la Cour des comptes publiée en mars 2023 souligne l'impact direct de cette mainmise sur les prix, empêchant toute concurrence et laissant le terrain libre à des pratiques commerciales abusives.

Les médicaments génériques, solution adoptée par de nombreux pays pour réduire les coûts, représentent moins de 34% des produits consommés au Maroc, bien loin des 70% enregistrés en France ou des 80%

en Allemagne. Cette faible pénétration des génériques est un des symptômes d'un système qui n'encourage pas leur usage et qui favorise les produits brevetés, souvent importés à des prix exorbitants.

Les répercussions de cette flambée des prix sont dramatiques. Selon le RMDDS, des traitements vitaux comme ceux contre l'hépatite virale peuvent atteindre 6 000 dirhams au Maroc, contre 800 dirhams en Egypte. Une étude de Médecins sans frontières va plus loin, estimant que certains médicaments sont vendus avec des marges de 300% par rapport à leur coût de production.

Pour Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, « lorsque la santé devient un privilège au lieu d'un droit, la société tout entière s'appauvrit ». Cette phrase, lourde de sens, résonne particulièrement dans un pays où les ménages modestes s'enlisent dans des choix impossibles entre se soigner ou subvenir à d'autres besoins vitaux et se laisser ronger par la maladie.

Face à cette crise, les institutions chargées de la régulation peinent à s'imposer. Le Conseil de la concurrence tarde à agir de manière décisive, malgré des rapports accablants de la Cour des comptes, du Conseil économique, social et environnemental (CESE), et même du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

L'Agence marocaine des médicaments, censée garantir la sécurité sanitaire et la maîtrise des coûts, tarde à faire entendre sa voix. De son côté, le gouvernement a récemment introduit des mesures législatives, mais celles-ci paraissent bien insuffisantes face à l'ampleur du défi. La récente adoption du projet de loi 61.24 par le Conseil de gouvernement constitue-t-elle un pas décisif vers un redressement ? Rien ne permet de l'affirmer. En effet, tant que les réformes se contenteront de ripoliner la façade, les

fondations continueront de s'effriter inexorablement.

L'urgence, comme le rappelle le RMDDS, est ailleurs. Réviser le décret de 2013 sur les prix des médicaments, promouvoir la production locale, contrôler les marges bénéficiaires, taxer les importations de manière dissuasive : voilà le véritable chantier. Mais encore faut-il une volonté politique à la hauteur des enjeux.

Les solutions qui s'imposent pour remédier à cette situation inique doivent être audacieuses et déterminées. Le Maroc gagnerait donc à renforcer la production locale de médicaments, en limitant les importations aux produits essentiels non fabriqués sur le territoire, afin de consolider l'industrie pharmaceutique nationale. Selon les experts, cette dernière pourrait couvrir jusqu'à 50% des besoins nationaux.

Une régulation stricte des prix, inspirée des modèles adoptés en Norvège ou en France, pourrait également contribuer à rendre les traitements plus accessibles, tout en préservant un équilibre économique. Parallèlement, la promotion des médicaments génériques est essentielle : un cadre légal incitatif, accompagné de campagnes de sensibilisation destinées aux médecins, pharmaciens et patients, favoriserait leur adoption à grande échelle. Ces mesures, loin d'être utopiques, ont prouvé leur efficacité dans plusieurs pays et leur mise en œuvre au Maroc représenterait un tournant crucial vers une couverture sanitaire plus équitable.

D'autres pays offrent des exemples inspirants, démontrant qu'une volonté politique et des réformes ciblées peuvent métamorphoser un système de santé. En Inde, la mise en place d'un cadre législatif favorable a non seulement dynamisé la production locale, mais aussi encouragé l'essor des médicaments génériques, transformant ainsi le pays en un leader mondial de l'accès

aux soins abordables. Cette stratégie a permis à des millions de personnes d'accéder à des traitements vitaux à des coûts déflant toute concurrence. En France, l'adoption massive des génériques n'a pas seulement généré des économies colossales – près de 2 milliards d'euros par an – mais a également ouvert la voie à des investissements stratégiques dans les infrastructures de santé, à l'amélioration de la qualité des soins et à une extension significative de la couverture médicale. Ces exemples montrent que l'équation entre accessibilité et rentabilité peut être résolue sans sacrifier ni l'efficacité des traitements ni l'équité dans leur distribution.

La santé des Marocains ne peut donc demeurer l'otage des lois impitoyables du marché. Garantir un accès équitable aux médicaments ne relève plus d'un choix, mais d'une urgence nationale. Cela exige une réponse immédiate et résolue du gouvernement qui doit se libérer des emprises des lobbys pharmaceutiques pour défendre un droit inaliénable : celui de se soigner dignement, sans que cela ne devienne un luxe réservé à ceux qui peuvent se le permettre.

Cette ambition nécessite un courage politique et une vision à long terme. Il ne s'agit pas seulement de réguler des prix ou de renforcer des lois, mais de réaffirmer un principe fondamental : la santé n'est pas un privilège, c'est un droit inaliénable. Le temps des discours et des rapports doit laisser place à l'action. Il faut désormais poser les jalons d'un système pharmaceutique juste, accessible et souverain, où l'intérêt des citoyens prime sur les logiques de profit.

Les attentes des Marocains sont claires, tout comme les solutions. Ce qui manque, c'est une volonté politique qui ose briser les cercles d'influence et placer la dignité des citoyens au cœur des priorités nationales.

Mehdi Ouassat

1er Forum DefSec Morocco

Le rôle du Royaume en tant que pôle d'excellence régional en matière de réflexion stratégique et de défense mis en avant à Rabat



La première édition du Forum DefSec Morocco, tenue mardi à Rabat, a mis en avant le rôle du Royaume en tant que pôle d'excellence régional en matière de réflexion stratégique et de défense, en présence d'experts et de décideurs autour des enjeux contemporains de géopolitique, de défense et de sécurité.

Organisé sous l'égide de la Global Governance & Sovereignty Foundation (GGSF), cet événement qui intervient dans un contexte international marqué par des mutations profondes et des défis sécuritaires croissants, a démontré la capacité du Royaume à fédérer une réflexion stratégique de haut niveau.

Articulé autour de trois tables rondes thématiques, le forum a exploré les axes majeurs qui définissent aujourd'hui les initiatives stratégiques du Royaume. La première session, consacrée au développement d'une industrie de défense souveraine, a permis d'analyser les avancées significatives du Maroc dans ce domaine décisif et de souligner comment l'émergence d'un écosystème industriel et technologique national répond aux ambitions de souveraineté portées par Sa Majesté le Roi Moham-

med VI. La dimension atlantique de la stratégie marocaine, thème de la deuxième table ronde, a mis en lumière le positionnement unique du Royaume comme interface entre l'Europe, l'Afrique et la façade atlantique. Ainsi, les discussions ont démontré comment cette position géostratégique, renforcée par des infrastructures de premier plan comme le projet de Gazoduc Afrique Atlantique, fait du Maroc un acteur clé de la sécurité économique et maritime régionale.

Quant à la troisième session, dédiée au rôle des centres de recherche et des médias, elle a confirmé la maturité du débat stratégique national, en mettant en avant l'engagement croissant des think tanks, des universités et des médias dans l'analyse des enjeux de stratégie et de défense qui témoignent de l'émergence d'un véritable intérêt pour le sujet au Maroc.

Dans une déclaration à la presse, Ali Moutaib, président de la GGSF, s'est félicité de l'organisation de ce forum qui illustre la place très importante et stratégique du Maroc, sous la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, notant que le Royaume se positionne aujourd'hui comme un pivot de stabilité.

Cet événement intervient dans un contexte géopolitique particulier, d'où l'importance de réunir des experts de premier plan, des universitaires et des professionnels de l'industrie de défense, pour échanger autour des enjeux stratégiques sur lesquels se positionne le Maroc aujourd'hui, a-t-il souligné.

Dans ce sens, il a relevé que ce forum se penche sur trois questions primordiales, à savoir l'industrie de défense souveraine, la vision atlantique et africaine du Royaume et le rôle de la société civile, des médias, des think tanks et des universitaires, pour développer une culture de la stratégie et de la défense.

De son côté, le colonel Arsène Emvahou, attaché de défense auprès de l'ambassade du Gabon au Benelux, a mis en avant le rôle du Maroc, en tant qu'acteur locomotive et pionnier pour toute l'Afrique.

A cette occasion, il a tenu à rappeler le Discours "d'exception" prononcé par SM le Roi Mohammed VI devant le 28ème sommet de l'Union africaine (UA), le 31 janvier 2017 à Addis-Abeba, qui se veut un rappel historique de la place, ainsi que de l'ambi-

tion assumée, affirmée et fraternelle du Royaume du Maroc au sein de la communauté africaine.

Il a ainsi salué ce leadership éclairé et cette vision politique nécessaire sur le très long terme pour avancer sereinement dans les différentes disciplines, mettant en exergue la portée stratégique de ce forum pour les questions de défense et de sécurité.

Pour sa part, Nizar Derdabi, enseignant et analyste en défense et sécurité, a indiqué qu'il s'agit d'un forum centré sur la géopolitique de défense et de sécurité au Maroc, avec tous les enjeux afférents à ces deux domaines régaliens.

Cette rencontre jette la lumière sur plusieurs sujets de fond, notamment l'industrie de défense au Maroc, un chantier qui a été lancé par Sa Majesté le Roi en 2020, avec la promulgation de la loi n°10-20 qui a posé les jalons de la future industrie de défense militaire, a-t-il soutenu.

Le Maroc dispose d'une expérience éprouvée dans le domaine de l'industrie au niveau de l'automobile et de l'aéronautique, a-t-il noté, expliquant que ce nouveau chantier, celui de la défense, a des spécificités différentes et spéciales, vu qu'il repose sur la haute technologie, la technologie à haute valeur ajoutée et surtout sur des impératifs de confidentialité.

Il était utile de rassembler des experts venus de différents horizons, des militaires, des experts du domaine de la défense, des universitaires, des entreprises privées pour essayer de mettre en place les futurs défis de cette industrie, tout en proposant des solutions et des suggestions en matière de défense et de sécurité, a-t-il ajouté.

Réunissant une palette de parties prenantes, ce forum a été l'occasion de favoriser un échange fructueux, une réflexion approfondie et une collaboration transversale sur les défis actuels et futurs auxquels le Maroc est confronté.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur les initiatives marocaines en matière de développement d'une industrie de défense nationale, le rôle géostratégique du Maroc et son positionnement en tant que pôle de stabilité régionale et l'expertise marocaine en matière de gestion des crises et de maintien de la paix.

Le succès de cette édition inaugurale confirme la vocation du Forum DefSec Morocco à devenir un rendez-vous annuel incontournable pour la communauté stratégique nationale et internationale.

Tenue à Agadir de la Réunion de planification principale de l'exercice "African Lion 25"

Les travaux de la Réunion de planification principale de l'exercice "African Lion 25" se tiennent du 18 au 22 novembre 2024, au niveau de l'Etat-Major de la Zone Sud à Agadir, indique un communiqué de l'Etat-Major général des Forces Armées Royales.

Durant cette réunion, les planificateurs nationaux et internationaux se penchent sur les modalités de déroulement des différentes activités inscrites au programme de la 21ème édition de l'exercice African Lion.

Ces activités portent sur des formations relatives aux domaines opérationnels, un exercice de planification destiné aux cadres d'Etat-Major, des manœuvres interarmes et interarmées, des actions civilo-militaires ainsi que des exercices de lutte contre des attaques par des armes de destruction massives (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

L'exercice multinational et multi-domaines "African Lion 2025" se déroulera du 12 au 23 mai 2025, dans les régions d'Agadir, Tan-Tan, Kénitra, Benguerir et Tiznit. L'objectif principal de cet exercice majeur est de renforcer les capacités d'intervention dans un contexte multinational, développer l'interopérabilité et faciliter les échanges entre les forces armées des pays participants dans le but de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région, conclut le communiqué.

Le Maroc abrite une Retraite du CDH de l'ONU

Le Maroc abrite, les 21 et 22 novembre à Rabat, une Retraite du Conseil des droits de l'Homme (CDH) de l'ONU, sous la présidence marocaine dudit Conseil.

Cet événement sera le premier de cet Organe onusien dans la région MENA et le second sur le continent africain, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

La "Retraite de Rabat" a pour objectif de créer un espace de dialogue afin de favoriser des réflexions sur le processus d'examen du statut du Conseil des droits de l'Homme par l'Assemblée générale, conformément à sa résolution portant sa création. La Retraite sera l'occasion de mettre l'accent sur les propositions de la présidence concernant la rationalisation et l'efficacité du CDH, des sujets actuellement débattus sous l'égide de nombreux co-facilitateurs. Elle mettra également l'accent sur la coordination entre les instances ayant un mandat relatif aux droits de l'Homme au sein des Nations unies à Genève et à New York pour assurer une plus grande cohérence du travail des Nations unies en matière de droits de l'Homme.

Initié en 2010 à Bangkok, ce format a depuis été adopté par des pays ayant présidé le Conseil des droits de l'Homme, dont l'Allemagne, la Slovaquie, le Sénégal, la Suisse et l'Autriche. Cette Retraite s'est avérée précieuse pour encourager des discussions approfondies, ayant notamment conduit à l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur le fonctionnement du CDH.

Les Retraites offrent aux présidents successifs du CDH une occasion privilégiée de dialoguer avec les diverses parties prenantes pour identifier et explorer des solutions visant à renforcer l'efficacité et l'efficacité du Conseil. Ces rencontres permettent d'aborder en profondeur les défis actuels, de recueillir des perspectives variées et de proposer des pistes d'amélioration qui contribuent à optimiser le fonctionnement et l'impact des actions du CDH dans le domaine des droits de l'Homme.

Ces rencontres, rassemblant les Etats membres, les coordinateurs des groupes régionaux, le haut-commissaire aux droits de l'Homme et des représentants de la société civile, permettront des échanges de vues larges et approfondis, conclut le communiqué.

Mise en avant au Conseil de l'Europe des efforts notables déployés par le Maroc en matière de lutte contre la violence basée sur le genre



Les efforts notables déployés par le Maroc en matière de protection des droits des femmes et de lutte contre la violence basée sur le genre ont été mis en avant, mardi à Strasbourg, à l'occasion de la 26^{ème} réunion de la Commission pour l'égalité de genre au Conseil de l'Europe.

Intervenant lors des travaux de cette réunion, Amina Oufroukhi, chef de pôle du ministère public spécialisé, des professions juridiques et judiciaires et de la protection de la famille, de la femme et de l'enfant, a indiqué que la Constitution marocaine souligne l'égalité entre les sexes, notant que la législation marocaine incrimine toutes les formes de violence basée sur le genre.

A cet effet, a-t-elle poursuivi, la Présidence du ministère public (PMP) a, depuis son indépendance du pouvoir exécutif en

2017, inscrit le renforcement de l'égalité entre les sexes et la protection des femmes contre la violence comme priorité dans la mise en œuvre de la politique pénale.

Elle a également rappelé qu'en 2018, le législateur marocain a adopté une nouvelle loi spécifique pour lutter contre la violence faite aux femmes (loi 103.13), laquelle loi a mis en place plusieurs mécanismes de protection complémentaires, de nouvelles mesures préventives pour protéger les femmes et leurs enfants, le cas échéant, telles que l'interdiction de contacter la victime, l'ordonnance d'éloignement ou encore l'ordonnance de soumettre l'agresseur à un traitement psychologique contre la violence.

En outre, a affirmé Mme Oufroukhi, cette protection a été renforcée par l'adoption de services obligatoires pour prendre en charge

les femmes survivantes de violences, relevant que l'un des éléments les plus importants instaurés par cette loi est la formalisation des mécanismes de coordination entre les différents intervenants, l'objectif étant de garantir la complémentarité de services, qu'ils soient publics ou privés.

Elle a expliqué que cette loi a aussi confié à la Présidence du ministère public la présidence des comités de coordination réunissant ces intervenants au niveau régional et local, faisant savoir que la PMP a constamment œuvré à améliorer l'intervention des Parquets afin de garantir notamment l'accueil des femmes par des cellules spéciales de prise en charge et leur faciliter l'accès à l'aide judiciaire et l'adoption de mécanismes d'enquête efficaces et adaptés et la prise de mesures de protection urgentes et nécessaires pour protéger

les victimes et leurs enfants et garantir leur sécurité.

Par ailleurs, et en vue de renforcer le rôle de coordination du ministère public, a-t-elle ajouté, la PMP a œuvré en 2020 dans le cadre de la Déclaration de Marrakech pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes lancée par SAR la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Union nationale des femmes du Maroc, à l'élaboration d'un protocole territorial pour la prise en charge des femmes victimes de violence.

Ce protocole vise à garantir une meilleure convergence des services sectoriels afin d'assurer une prise en charge efficace des femmes victimes de violence, d'alléger leurs souffrances et de les accompagner vers l'autonomie économique et sociale, a-t-elle dit.

Il vise également à rendre ces services conformes à des normes unifiées de qualité dans toutes les régions du Royaume et à lutter contre les mentalités stéréotypées qui pourraient tolérer encore la violence au sein de la société, en particulier lorsqu'il s'agit de violence domestique.

En effet, a précisé Mme Oufroukhi, les statistiques indiquent que plus de la moitié des affaires traitées sont liées à la violence au sein du foyer.

La PMP veille également à organiser des programmes de formation continue au profit des magistrats du ministère public, afin de les tenir informés des évolutions dans ce domaine, dans le cadre de la coopération avec les partenaires internationaux, notamment le Conseil de l'Europe, a-t-elle indiqué.

De ce fait, a assuré Mme Oufroukhi, la Présidence du ministère public et le Conseil de l'Europe ont décidé de continuer leur partenariat réussi dans le cadre du programme MA-JUST.

La délégation marocaine ayant pris part aux travaux de cette réunion comprend également Mohamed Oukhlifa, chef du Département de la coopération et des partenariats à la Présidence du ministère public.

Série de conférences de First Therm au Salon international du bâtiment à El Jadida

Leader sur le marché marocain du génie climatique et frigorifique, First Therm met en avant les dernières innovations et solutions dans le domaine de l'efficacité énergétique et la sécurité des bâtiments.

En présence d'experts nationaux et internationaux, l'entreprise organise ce jeudi une série de conférences au complexe Mohammed VI d'El Jadida, et ce, dans le cadre du Salon international du bâtiment. Visionnaire et avant-gardiste, l'entreprise propose de multiples échanges autour des nouvelles innovations dédiées à l'économie d'énergie avec à la clé des solutions écologiques et des résultats mesurables qui placent les clients au cœur de toutes les innovations.

Les nouveautés de First Therm sont à la mesure de ses performances, à l'image de la marque d'aéraulique Ecoair, produite dans sa nouvelle usine de production à Casablanca qui a été labellisée Made in Morocco en avril 2024 et primée au Moroccan consumer awards en juin 2024.

Lors de ces conférences exclusives, First Therm présentera des solutions de pointe dans les domaines de la protection incendie, de la climatisation, de la ventilation, du désenfumage et du traitement de l'air avec la garantie de la performance et de la fiabilité.

La participation de l'entreprise au Salon international du bâtiment est aussi une opportunité d'échanger avec des experts et de découvrir des solutions novatrices et transformatrices, en compagnie de spécialistes qui proposent les meilleures façons d'intégrer les innovations et de maximiser leur impact, les stands seront animés et ponctués de démonstrations de produits et de solutions innovantes.

Forte d'un partenariat avec des leaders internationaux qui lui ont permis de créer des avantages compétitifs en matière des dernières technologies, l'entreprise se fixe comme vocation et comme principal engagement de mettre à la disposition de sa clientèle des équipes dynamiques et compétentes à l'écoute



de leurs besoins, des prestations de haute qualité et des services inégalables que ce soit au niveau de la distribution, de l'installation, de la fabrication, du conseil ou du service après-vente.

A ce jour, First Therm compte à son actif plus de 1.300.000 produits écoulés, et des centaines de clients qui, grâce à l'expertise et à l'accompagnement de l'entreprise, ont pu réaliser entre 30% à 50% d'économie d'énergie.

Changement climatique



Le Maroc rejoint l'Initiative mondiale pour l'intégrité de l'information sur le changement climatique

Spécial réalisé par Hassan Bentaleb

Le Maroc s'affirme une fois de plus comme un acteur engagé dans la lutte contre le changement climatique en rejoignant l'Initiative mondiale pour l'intégrité de l'information sur le changement climatique**, lancée mardi dernier en marge du sommet des dirigeants du G20 à Rio de Janeiro. Cette initiative, orchestrée par les Nations unies, l'UNESCO et le Brésil, vise à contrer la désinformation climatique qui freine les actions nécessaires pour répondre à l'urgence climatique. Selon l'ONU, la planète est désormais à un "point de rupture", rendant les efforts de coordination mondiale plus cruciaux que jamais.

Engagement constant du Maroc en matière climatique

L'adhésion du Maroc à cette initiative reflète son engagement continu en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la transition énergétique. Le Royaume s'est fixé des objectifs ambitieux : aujourd'hui, « 40% de sa capacité de production électrique provient des énergies renouvelables », un chiffre qui devrait atteindre « 52% d'ici 2030 ». Ces résultats s'inscrivent dans une stratégie

nationale axée sur l'adaptation climatique et la promotion d'un développement durable en Afrique.

En rejoignant cette initiative, le Maroc se positionne aux côtés d'autres nations pionnières telles que le Chili, le Danemark, la France, le Royaume-Uni et la Suède, toutes unies par une vision commune : garantir une information intégrée sur le climat pour mobiliser des actions globales efficaces.

Contexte mondial alarmant

Le président brésilien, Lula da Silva, hôte du sommet, a vivement critiqué les dangers de la désinformation et du déni climatique, qu'il qualifie d'obstacles majeurs dans la lutte pour la survie de la planète. Le Brésil, en tant qu'organisateur de la COP 30 en 2025 à Belém, en Amazonie**, entend poursuivre son partenariat avec l'ONU et l'UNESCO pour faire de cette initiative un pilier des futures actions climatiques. Lula a également proposé la création d'un Conseil des changements climatiques au sein de l'ONU**, visant à coordonner les multiples mécanismes et actions actuellement fragmentés dans la lutte contre le ré-

chauffement.

De son côté, le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a alerté sur les conséquences désastreuses d'un réchauffement global supérieur à 1,5 °C. Il a également dénoncé des phénomènes comme le greenwashing**, le déni climatique et le harcèlement des scientifiques, qui minent les efforts pour bâtir un consensus mondial.

Réponse structurée à la désinformation climatique

Pour répondre à ces défis, l'Initiative mondiale pour l'intégrité de l'information sur le changement climatique repose sur plusieurs axes stratégiques, notamment :

- La création d'un Fonds mondial pour l'intégrité de l'information climatique, destiné à financer des recherches, des campagnes de plaidoyer et des initiatives diplomatiques pour combattre les fausses informations.

- Le renforcement des capacités des acteurs publics et privés à produire et diffuser des informations fiables sur les impacts et so-

lutions liés au climat.

- Le soutien aux journalistes, scientifiques et défenseurs de l'environnement, souvent confrontés à des menaces pour leur travail.

Selon l'UNESCO, la désinformation climatique se propage principalement via les réseaux sociaux**, les applications de messagerie** et l'intelligence artificielle générative**, aggravant l'inertie face à la crise climatique. Ce phénomène entrave la capacité des gouvernements à agir efficacement, fragilise le consensus scientifique et met en danger ceux qui s'investissent pour une planète durable.

Enjeu global et urgent

Cette initiative ambitieuse de redéfinir l'agenda climatique international en plaçant l'intégrité de l'information au cœur des stratégies d'action. Les objectifs incluent la mobilisation des acteurs publics et privés, ainsi qu'une sensibilisation accrue des populations sur les impacts réels du réchauffement. Elle s'inscrit également dans une logique de transition juste**, en garantissant que les politiques climatiques soient inclusives et équitables.

COP29 à Bakou

Leïla Benali appelle à une révolution dans l'assurance climatique pour protéger les plus vulnérables

Lors d'un événement organisé en marge de la COP29 à Bakou, Leïla Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, a plaidé pour une réforme urgente des mécanismes d'assurance climatique. S'exprimant au pavillon de la Banque mondiale, en partenariat avec le FMI et le Financial Times, elle a souligné la nécessité de rendre ces mécanismes plus accessibles, notamment pour les populations les plus exposées aux aléas climatiques.

L'assurance climatique : une réponse urgente et incontournable

Mme Benali a averti que l'assurance liée au climat** risque de devenir rapidement inabordable, même pour les classes moyennes. Elle a insisté sur l'importance d'élargir les couvertures afin d'atténuer les conséquences financières croissantes des catastrophes environnementales, qui affectent de manière disproportionnée les communautés vulnérables.

Elle a mis en avant l'importance d'une **ap-

proche proactive** pour protéger les populations, réduire leur exposition aux risques et alléger les lourdes conséquences économiques des événements climatiques extrêmes. « Il ne s'agit plus seulement de réagir aux catastrophes, mais de bâtir des systèmes capables d'en atténuer les impacts avant qu'ils ne surviennent », a-t-elle déclaré.

Le Maroc, un exemple de résilience et de préparation

La ministre a illustré son intervention par l'exemple marocain, notamment en revenant sur la résilience démontrée après le séisme dévastateur d'Al Haouz en 2023**. Elle a salué le rôle du Fonds de solidarité marocain contre les événements catastrophiques**, qu'elle considère comme un modèle à suivre. Ce fonds a permis d'indemniser rapidement les sinistrés et de soutenir la reconstruction, démontrant l'efficacité d'un système de gestion des risques robuste.

Le séisme d'Al Haouz a profondément marqué les consciences au Maroc. Selon le World Risk

Poll**, une enquête internationale sur la perception des risques et la résilience, 59% des Marocains déclaraient avoir été touchés par une catastrophe naturelle en 2023**, contre seulement 23% en 2021. Ce bond spectaculaire, largement attribuable au tremblement de terre, met en évidence l'effet de choc de tels événements et la nécessité de renforcer les mesures d'adaptation.

La montée en puissance des risques climatiques

Leïla Benali a également mis en lumière l'impact croissant du réchauffement climatique sur la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles. Séismes, inondations, sécheresses et incendies de forêt deviennent de plus en plus récurrents, exposant des millions de personnes à des pertes humaines et matérielles considérables.

Dans ce contexte, l'assurance climatique** se présente comme une solution clé, mais son succès dépend de son accessibilité financière et de sa capacité à

répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. Mme Benali a insisté sur la nécessité pour les institutions internationales de soutenir activement ces mécanismes à travers des financements innovants et des politiques globales.

Un appel à une solidarité internationale renforcée

Pour Mme Benali, la coopération internationale est essentielle. Elle a appelé les nations et les institutions financières à jouer un rôle actif dans le financement de solutions inclusives, soulignant que l'injustice climatique – où les pays les moins pollueurs sont les plus affectés – ne peut plus être ignorée.

Enfin, elle a salué les efforts du Maroc pour intégrer le changement climatique dans ses politiques publiques, tout en appelant à une action collective. « Nous sommes à un tournant. Les catastrophes climatiques ne connaissent pas de frontières. Nous devons agir ensemble pour protéger les générations futures », a-t-elle conclu.

Changement climatique

L'agriculture au cœur des défis climatiques



Mardi dernier, la COP29 de Bakou en Azerbaïdjan a consacré une journée entière à l'agriculture, soulignant le rôle central des agriculteurs dans la lutte contre le changement climatique. Ces derniers, en première ligne face à des catastrophes de plus en plus fréquentes et intenses, doivent s'adapter pour survivre. Pourtant, le secteur agricole, et notamment l'élevage, contribue également de manière significative aux émissions de méthane, représentant environ 40 % des émissions mondiales de ce gaz à effet de serre.

Des témoignages poignants des agriculteurs face à la crise climatique

Karen Nekesa Samukoya, cultivatrice de maïs au Kenya, est venue témoigner de l'impact dévastateur du dérèglement climatique sur l'agriculture. Dans les allées de la COP29, elle raconte son expérience :

« Les choses ont changé, on enchaîne les sécheresses et les inondations, et on ne sait jamais quand viendront les prochaines pluies. En 2021, c'était particulièrement mauvais. À Baringo, dans le nord du pays, il n'y avait plus de pluie, plus de nourriture, et les troupeaux sont morts. »

Face à ces défis, Karen dirige une association qui promeut des pratiques agricoles durables. Elle met en avant l'importance de revenir aux semences traditionnelles, adaptées aux variations climatiques extrêmes : « Ces semences peuvent pousser même sans eau pendant cinq mois, garantissant une récolte. Avec les bonnes pratiques, nous pouvons améliorer la résilience et la productivité. »

Mais pour que ces pratiques soient adoptées à grande échelle, une demande revient constamment de la part des pays vulnérables : des financements accrus.

Les systèmes alimentaires, un défi climatique majeur

Le secteur alimentaire, notamment l'élevage, est responsable d'environ un tiers du réchauffement de la planète à cause du méthane, un gaz bien plus puissant que le CO₂ à court terme. La question est donc pressante : Comment réduire ces émissions sans sacrifier la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des agriculteurs ?

Le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) a publié un guide destiné aux pays

en développement, proposant des solutions pratiques et accessibles. Selon Juan Carlos Mendosa, directeur climat du FIDA : « Contrairement aux idées reçues, réduire les émissions de méthane n'exige pas nécessairement des sacrifices. C'est une stratégie gagnant-gagnant. »

Des solutions pragmatiques pour les agriculteurs

Une grande partie des émissions de méthane dans l'élevage provient des ruminants et des animaux, mais ces émanations peuvent être réduites grâce à des mesures simples et efficaces, comme l'amélioration de la santé animale en offrant des services vétérinaires de meilleure qualité aux petits éleveurs, ce qui réduit les émissions de méthane tout en augmentant la productivité.

Il y a aussi la nutrition animale adaptée censée améliorer l'efficacité digestive des animaux, réduisant ainsi leurs émissions.

Ces actions permettent non seulement de réduire les impacts climatiques, mais aussi d'augmenter les revenus des agriculteurs. Selon le FIDA, chaque dollar investi dans ces projets génère entre deux et huit dol-

lars de retombées économiques.

L'agriculture, un levier essentiel pour l'avenir

La COP29 met en lumière que l'agriculture n'est pas seulement une victime du changement climatique, mais aussi une partie de la solution. En adaptant les pratiques agricoles et en investissant dans des technologies et des infrastructures durables, il est possible de bâtir des systèmes alimentaires plus résilients et moins polluants.

Cependant, les pays en développement, où la majorité des petits agriculteurs sont déjà en lutte pour leur survie, ont besoin d'un soutien financier international massif. Les discours des représentants des nations vulnérables, comme celui de Karen Nekesa Samukoya, résonnent comme un appel urgent : « Investir dans une agriculture durable aujourd'hui, c'est garantir la sécurité alimentaire et la santé de la planète demain. »

Alors que le réchauffement climatique s'intensifie, les solutions agricoles durables doivent devenir une priorité mondiale pour réduire les émissions, renforcer la résilience et améliorer les conditions de vie des agriculteurs à travers le monde.

L'Union européenne intensifie ses efforts contre le changement climatique

Face à l'aggravation du réchauffement climatique, l'Union européenne (UE) se positionne comme un acteur de premier plan dans la lutte contre les gaz à effet de serre et dans l'adaptation aux impacts inévitables du dérèglement climatique. Cette démarche est particulièrement urgente à la lumière des récents épisodes météorologiques extrêmes, tels que les inondations dévastatrices qui ont frappé l'est et le sud de l'Espagne.

Une ambition climatique sans précédent

Lors de la COP29 à Bakou, Valvanera Ulargui Aparicio, directrice générale du Bureau espagnol pour le changement climatique, a réaffirmé l'engagement de l'UE : « Nous sommes le groupe le plus ambitieux quant à l'atténuation des gaz à effet de serre. Cela reste une priorité essentielle pour éviter de nouvelles catastrophes climatiques. »

Cet engagement se traduit par des objectifs climatiques renforcés, notamment la réduction de « 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 » et la neutralité carbone d'ici 2050. L'UE investit également massivement dans les énergies re-

nouvelables, l'efficacité énergétique et la modernisation des infrastructures pour accélérer la transition écologique.

S'adapter aux conséquences du réchauffement climatique

Cependant, la réduction des émissions ne suffit pas. L'UE reconnaît que les impacts du changement climatique sont déjà perceptibles et qu'il est impératif d'investir dans des « mesures d'adaptation ». Ces actions visent à renforcer la résilience des sociétés face à des événements tels que les sécheresses, les vagues de chaleur, les tempêtes ou les inondations, qui deviennent plus fréquents et plus intenses.

Selon Valvanera Ulargui Aparicio : « La présidente de la Commission européenne a annoncé un nouveau plan européen d'adaptation. Tous les pays doivent mettre sur la table les aspects spécifiques de chaque région, car l'adaptation est très locale et ses impacts sont très spécifiques. »

Ce plan mettra l'accent sur la gestion de l'eau afin d'anticiper et limiter les risques d'inondations ou de sécheresses ; l'agriculture résiliente pour

protéger les cultures contre les phénomènes extrêmes et assurer la sécurité alimentaire, les infrastructures vertes afin de réduire l'impact des catastrophes naturelles en misant sur des aménagements qui absorbent mieux les chocs climatiques, comme les zones humides ou les forêts urbaines.

L'agriculture au cœur des enjeux climatiques

L'UE insiste particulièrement sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture, un secteur vulnérable face aux phénomènes météorologiques extrêmes. Les sécheresses prolongées, les pluies torrentielles et les températures élevées perturbent la production alimentaire, menaçant la sécurité alimentaire dans toute l'Europe.

Dans ce contexte, le nouveau plan européen vise à promouvoir des pratiques agricoles durables en réduisant l'utilisation d'engrais chimiques et en mettant en place une gestion intégrée de l'eau et en agroécologie.

Ledit plan prévoit également de soutenir les agriculteurs en mettant en place des mécanismes de compensation pour les pertes dues aux catas-

trophes climatiques. Ainsi que l'investissement dans l'innovation en développant des cultures plus résistantes aux aléas climatiques et en améliorant l'efficacité des systèmes d'irrigation.

L'Europe comme modèle mondial

En affirmant son ambition climatique, l'Union européenne souhaite également inspirer et mobiliser d'autres régions du monde. Les efforts européens pour conjuguer réduction des émissions et adaptation locale peuvent servir de modèle pour une coopération internationale renforcée.

La COP29 est l'occasion pour Bruxelles de rappeler qu'aucun pays ne peut relever seul les défis climatiques. Le succès repose sur une approche multilatérale, un financement climatique suffisant et une solidarité accrue avec les nations les plus vulnérables.

Dans un monde où le réchauffement climatique est devenu une réalité pressante, les actions de l'UE sont non seulement nécessaires mais aussi exemplaires pour tracer un chemin vers un avenir plus durable et résilient.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

DENT DE LOUP	ASCÈTE REJET HOSTILE	DIVISION D'UNE PIÈCE	CUBE MARCHÉ	ÉCHOUE	LITHIUM	FIN DE VERBE	MORQUE
		PROVOCATION			EN DEHORS RECUEIL		
MAUX D'AMOUR		GRIPPE-SOU	HÂLÉE	PERROQUET EN SOMME			
RÉPÉTITION						AMBRÔSIE	
EN TRANSE		GRAVE RELATIF À NICE					
			SYMBÔLE DU NÉON		REGIMBE	FIN D'ANNÉE	
COLOSSE	EN ACIER UN BON COUP		BERGE		QUITTANCE		
			POTACHE	CHOISI SODIUM		PARTIE D'UNE FRATRIE	
CASSE FLANQUE					GRECQUE APPEL À L'AIDE		PLANTE GRASSE
TRIBU				HUTTE	PILLAGE	RADIUM GRECQUE	
VENTILE			CRACK				EN AIDE
		IMPÔT			RAPPORT DE GRANDES URS		
CUBE INVERSÉ ROULÉ		ULTIME COUP DE FER					

Solution mots flechés d'hier

GARÇON	R	FAVON	H	TOURNER EN LOUR	PLAT	ANCIEN	O	REMAR	ALL DES Sauts	VILLE DE MAROC	ANCIEN
12	P	A	T	A	U	D	T	A	I	R	E
13	M	A	N	G	A	E	N	G	I	N	
14	M	E	N	T	V	E	R	L	O	T	
15	T	E	T	A	S	C	O	I			
16	L	I	A	N	G	L	O	S	E		
17	O	N	T	A	U	R					
18	T	U	E	T	A	K	E	O	F	F	
19	S	T	R	I	G	E	N	F	E		
20	T	R	E	N	E	C	R				
21	D	I	C	T	E	E	N	H	A		
22	C	R	O	E	S	T	A	G	E		
23	S	U	P	E	R	E	E	M	E	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaires général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Wafaa Mejzoubi
Mehdi Oussat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halati
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelouacim Warrach

Secrétariat
Aymaa Tabou

Photographe
Ahmed Laazaki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lahyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.06.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouana El Youssefi
Leclera Baghdadli
Latifa Mounab
Rkia Ait Dahman
Silwan Zaïer
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tel: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

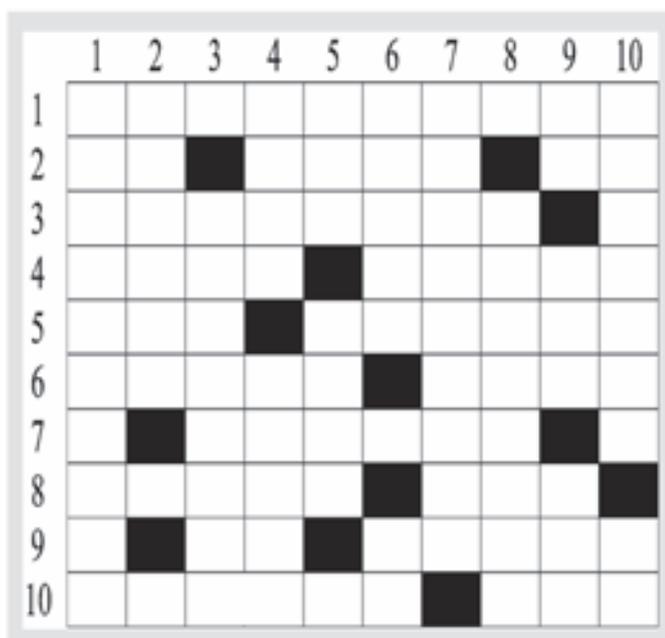
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الجورب
LIBÉRATION
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Précision
- 2- Eclot - Trainée - Qui n'est plus
- 3- Sans blague !
- 4- Vertèbre du cou - Toilette de femme
- 5- Possessif - Met en alerte
- 6- Suspensifs - Il court Rabat
- 7- Inspiratrice
- 8- Sorti de l'oruf - Possèdent
- 9- Décodé - Parmi
- 10- Mouche - Argile rouge

VERTICALEMENT

- 1- Mal de port
- 2- Roi de Perse
- 3- Sous le bras
- 4- Appels - Conduite d'eaux usées
- 5- Oncle à case - Enzymes
- 6- Révé - Fin de forme
- 7- Attrait
- 8- Courants furieux
- 9- Préposition - Union endormie - Classement
- 10- Maximal - Le andalou

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

4	9	8		2				
6			1	8			4	
7	2			5	4	8	6	
						4	2	1
3								7
2	4	5						
	7	2	8	3			5	4
	6			9	1			8
				7		2	1	6

Moyen

	7	9				3	5	6	
5	6	4						9	
								1	7
	9	7		2			3		
4								5	
	5		1		7	6			
3	4								
	1				8	5		2	
6	8	2			5			7	

Difficile

6			1			7	9	
4			8					
				5		4		2
					6	2		
8	9		3		4		6	1
		6	9					
1	2		6					
					9			5
	6	9						
	6	9			1			7

Expert

				5		4		
			2			3		8
					4			7
	9			6				4
		6	1	2	3	9		
	5			8				2
8		7						
3	9				1			
	7	9						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5				2	1			
3	9	6		7	1			
4		1			3	6	9	
	8					5		
1	5	2				7	4	6
		3					8	
	3	9	1			2		8
			8	6		3	5	9
		5	3					1

Moyen

		1	5					8
2			7		3		9	5
	3	4		2				
					8		5	9
	7						3	
1	4		3					
					8		3	4
8	2		4		6			1
	1				5	9		

Difficile

				1	2	8		
6	8			9		1		
				5			4	
4	9			2	5			
		5				6		
			4	3			9	7
	5			4				
		9		7			5	2
4	1	5						

Expert

		5		6				
1				7	2		5	4
2					8			
	3						2	
	5							9
		8						1
			5					9
3	7		9	4				6
			6			7		

Economie

Port de Tarfaya : 5 MDH pour l'extension de la halle aux poissons

Le port de Tarfaya s'est renforcé par l'extension et la mise à niveau de la halle aux poissons pour un coût global de 5 millions de dirhams (MDH).

Les travaux d'extension de cette halle ont porté notamment sur la mise en place d'un espace d'exposition et de vente, une chambre froide, une unité de gestion des contenants normalisés, et des espaces d'accueil et d'expédition, en plus de locaux techniques et administratifs.

Inaugurée lundi, à l'occasion de la célébration du 69^{ème} anniversaire de la Fête de l'Indépendance, en présence notamment du gouverneur de la province, Mohamed Hamim, cette unité moderne dont la superficie concernée par l'extension est de 630 m² sur une surface globale de 1.400 m², s'inscrit dans le cadre de la stratégie "Halieutis" visant le développement de l'infrastructure portuaire et la modernisation des structures d'accueil et de commercialisation des produits de la pêche.

Réalisée par l'Office national des pêches (ONP), cette structure a pour objectifs de préserver la qualité des captures, d'organiser les flux des produits et d'améliorer les conditions de commercialisation des produits de la mer dans le respect des normes d'hygiène et de qualité, rapporte la MAP.

Dans une déclaration à la presse, le directeur régional de l'Office national des pêches (ONP) à Laâyoune Sakia El Hamra, Zaidnas Habbouha, a souligné que l'extension de la halle et la mise en place d'un comptoir d'agrégage du poisson industriel (CAPI), ont pour objectif de consolider l'infrastructure portuaire et d'accompagner le développement que connaît le secteur de la pêche au niveau de la province.

Pour sa part, le chef de service commercialisation à la halle de Tarfaya relevant de l'ONP, Brahim Mejjatti, a indiqué que l'extension de la halle permet la célérité de déroulement des opérations de commercialisation et par conséquent assurer la valorisation et le maintien de la qualité des produits. De même, il a fait savoir que l'ONP de Tarfaya a mis en place un système digitalisé de l'opération de vente de poissons pour garantir la transparence et la valorisation des produits de la pêche et partant répondre aux aspirations des professionnels du secteur.

Par ailleurs, le gouverneur de la province et la délégation d'accompagnement ont suivi des explications sur les débarquements de la pêche en termes de valeur et de volume au niveau de cette plateforme portuaire.

Le Maroc en passe de s'imposer comme une destination privilégiée pour les investisseurs et les touristes



Le Maroc est en passe de devenir une destination de choix tant pour les investisseurs que pour les touristes, grâce à son développement rapide et sa position stratégique, a affirmé, mardi à Casablanca, le directeur général de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), Imad Barrakad.

La trajectoire de croissance du Royaume est impressionnante, et le potentiel d'expansion continue dans les mois et les années à venir est considérable, a souligné M. Barrakad lors de l'ouverture du premier "Morocco Showcase Summit : Tourism, Hospitality, Invest".

Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance de la ville de Casablanca, principal pôle économique du Maroc, précisant qu'elle incarne un parfait équilibre entre vie contemporaine et riche patrimoine, faisant d'elle une destination incontournable pour ceux en quête d'expériences culturelles ou

d'opportunités d'investissement, rapporte la MAP.

Cette ville offre également un cadre de vie unique, attirant un large éventail de personnes, des touristes aux investisseurs commerciaux, tous séduits par son atmosphère dynamique et florissante, a-t-il soutenu.

Par ailleurs, M. Barrakad a indiqué que le Maroc, grâce à ses réformes économiques ambitieuses et son ouverture aux investissements étrangers, se positionne comme un acteur clé dans la région, notant que la réalisation de projets d'infrastructures modernes contribue de manière significative à l'amélioration de son attractivité.

Dans la même veine, le directeur général d'API Events, Murray Anderson, a mis en avant les progrès du Royaume, qui est en passe de devenir rapidement un leader mondial du tourisme, avec un potentiel en constante expansion.

Avec sa riche culture, sa position stratégique et ses

marchés florissants, le pays est bien positionné pour une croissance soutenue dans le secteur du tourisme, a-t-il relevé, ajoutant que les atouts fondamentaux du Maroc en font une destination privilégiée pour les investissements internationaux, avec un avenir prometteur pour ses secteurs de l'hôtellerie et de l'immobilier.

Et de poursuivre que le Maroc se distingue comme une référence en matière de tourisme, et son développement continu ouvre la voie à des opportunités de croissance passionnantes. En outre, M. Anderson a réaffirmé l'engagement d'API Events à soutenir cette croissance en réunissant des investisseurs, des opérateurs, des développeurs, des banquiers et des partenaires financiers du monde entier, mettant en exergue l'importance de cet événement, qui constitue une plateforme pour explorer les opportunités d'investissement, renforcer l'engagement avec les

marchés dynamiques du Maroc et contribuer au développement global du secteur.

Co-organisé par la SMIT et API Events les 19 et 20 novembre 2024 à Casablanca, ce sommet réunit plus de 300 investisseurs, hôteliers et leaders du tourisme en provenance de 15 pays, et offre aux participants l'opportunité de découvrir les potentialités d'un des marchés touristiques les plus attractifs au monde.

En plus des conférences et des panels, cet événement a facilité des rencontres d'affaires visant à renforcer les liens entre les acteurs clés de l'industrie hôtelière et touristique et à promouvoir l'investissement dans le secteur au Maroc.

Les discussions ont porté sur des sujets stratégiques comme le développement d'infrastructures hôtelières, la diversification de l'offre touristique et l'intégration des technologies dans la gestion du secteur.

Banques: Le déficit de liquidité atteint 138,8 MMDH à fin octobre

Le déficit de liquidité bancaire a atteint 138,8 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre dernier, en creusement de 44 MMDH en une année, ressort-il de la note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income" d'Attijari Global Research (AGR) couvrant la période du 08 au 14 novembre.

"Bank Al-Maghrib (BAM) réduit légèrement ses interventions hebdomadaires à travers les avances à 7 jours, passées de 63,5 MMDH à 63 MMDH en une semaine, dans le sillage du creusement du déficit de liquidité bancaire, ayant atteint un nouveau record", indique AGR dans cette note. BAM continue donc de réguler le marché monétaire à travers ses injections de liquidité et ce, afin de maintenir les taux interbancaires au niveau du taux directeur à 2,75%.

De même, l'indice MONIA (Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) recule d'un point de base à 2,71% au terme de cette semaine.

De leur côté, les opérations à plus long terme, notamment les pensions livrées et les prêts garantis, sont restées stables par rapport à la semaine dernière à 89 MMDH. Par ailleurs, le trésor accélère le rythme de placement de ses excédents de trésorerie au sein du marché monétaire, fait savoir AGR. L'encours moyen des placements à blanc et avec prise en pension du trésor s'est établi à 16,8 MMDH, contre 11,8 MMDH une semaine auparavant.

Le portefeuille public compte 273 EEP à fin 2023

Le portefeuille public se compose de 273 établissements et entreprises publics (EEP) à fin 2023, couvrant une large palette de secteurs stratégiques de l'économie nationale, selon la Direction des entreprises publiques et de la privatisation (DEPP).

Ces EEP sont répartis sur les établissements publics (228) et les sociétés anonymes à participation directe du Trésor (45), précise la DEPP dans son rapport annuel de 2023, notant que certains EEP dé-

tiennent des filiales et/ou des participations totalisant 517 entités, dont 55% sont détenues majoritairement.

Ce portefeuille public ne tient pas compte de 21 sociétés anonymes (SA) relevant des collectivités territoriales, relève la même source.

De par sa taille et la variété des entités qui le composent, le secteur des EEP joue un rôle central dans le modèle de développement économique et social du Maroc.

Les opportunités d'investissement dans la région de Dakhla-Oued Eddahab en débat

Les opportunités d'investissement dans les différents secteurs productifs de la région de Dakhla-Oued Eddahab ont été au centre des débats lors de la 3ème édition des "Journées de la promotion et de l'investissement" organisée mardi à Dakhla.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette rencontre organisée par l'Agence de promotion de Dakhla-Oued Eddahab, en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), s'assigne pour objectif de mettre en exergue les potentialités d'investissement et de développement économique de la région.

Cet événement à vocation économique constitue également une plateforme pour les acteurs économiques souhaitant s'impliquer dans le développement de cette région prometteuse, rapporte la MAP.

Intervenant à cette occasion, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Ryad Mez-

zour, a souligné que la région de Dakhla-Oued Eddahab constitue un véritable hub dans les domaines de la logistique, de l'aéronautique, de l'agro-industrie, du tourisme et de la sécurité énergétique, notant que la région est en phase de devenir une locomotive du développement industriel dans le continent.

Cette région à l'instar des autres régions du Sud du Royaume, est au cœur d'une dynamique de développement sans précédent, a fait valoir M. Mezzour, citant à cet égard les différents projets stratégiques réalisés ou en cours de mise en œuvre, dont le port de Dakhla Atlantique et la voie express Tiznit-Dakhla.

De son côté, le président de la CGEM, Chakib Alj, a indiqué que cette région s'affirme comme un véritable hub économique stratégique, ouvert sur l'ensemble du continent africain, faisant remarquer que le fait d'y investir est porteur de croissance et de développement pour les entreprises, eu

égard aux innombrables opportunités existantes.

Cette région incarne en effet une vision claire et ambitieuse, celle de devenir un véritable moteur de croissance des provinces du Sud du Maroc, a fait remarquer M. Alj, ajoutant que son plan de développement a été conçu pour tirer profit de ses riches ressources naturelles et exploiter son emplacement stratégique.

La région dispose aujourd'hui de secteurs clés, tels que la pêche, l'aquaculture, l'agriculture et le tourisme, a-t-il enchaîné, faisant observer qu'elle dispose également de secteurs d'avenir à fort potentiel, notamment les énergies renouvelables dont le développement doit être accéléré.

Par ailleurs, M. Alj a mis en exergue l'Initiative Royale pour l'Atlantique visant à fédérer les pays africains de la façade atlantique autour d'un projet commun, celui de transformer l'économie de cet espace et d'en faire un groupement régional crédible,

résilient, attractif aux investissements et porteur d'impact pour les populations, notamment à travers l'implémentation de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Pour sa part, le président du Conseil régional, Yanja El Khattat, a souligné que Dakhla-Oued Eddahab dispose d'énormes atouts qui lui permettront de devenir un pôle de référence dans les secteurs liés à l'économie bleue, à la logistique, et aux énergies renouvelables, ainsi qu'une porte d'entrée vers l'Afrique subsaharienne, en attirant des investissements internationaux dans des domaines prometteurs.

La région devrait contribuer à l'amplification et à la diversification des échanges socioéconomiques et commerciaux avec les pays africains, conformément à l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, a-t-il poursuivi.

De même, il a fait savoir

que la région a mis en place un cadre incitatif et attractif pour les investisseurs nationaux et étrangers, dont des zones industrielles modernes, offrant un accompagnement administratif simplifié et des partenariats public-privé, dans la perspective de stimuler la croissance économique dans les secteurs productifs.

Au programme de cet événement figurent une série de panels portant sur "Connectivité et ouverture sur le front atlantique", "Promotion de l'investissement", "Agriculture, aquaculture et pêche", et "L'énergie, enjeu national".

Cette rencontre a été marquée notamment par la présence du gouverneur de la province d'Aousserd, Mohammed Rochdy, du directeur général de l'Agence de promotion de Dakhla, Jacques Ctorza, des élus, des consuls généraux accrédités à Dakhla, et d'une myriade d'acteurs économiques et d'investisseurs marocains et étrangers.

Béni Mellal-Khénifra : Un rendement de plus de 59 mille tonnes de pommes en 2023

Un total de 59.800 tonnes de pommes ont été produites en 2023, dans la région Béni Mellal-Khénifra, selon les données de l'Office régional de mise en valeur agricole de Tadla (ORMVAT).

Nonobstant l'irrégularité des précipitations ayant fortement perturbé la filière pomicole lors de la campagne écoulée, ce secteur a réussi à maintenir une production stable et de qualité notamment dans la commune montagnaise d'Ait Bouguemez à Azilal, la plus grande base de production de pommier au niveau régional, apprend-

on de même source.

Occupant une superficie de 2990 ha, la filière de pommier a réussi à maintenir son équilibre grâce notamment à l'extension de la superficie de cette culture au niveau des zones montagnaises et aux efforts déployés dans le cadre du Projet de développement rural des montagnes de l'Atlas, rapporte la MAP. Selon la même source, la région a connu la plantation de 238 ha de pommier et l'équipement d'une unité de fabrication de jus et de vinaigre de pomme et d'une autre frigorifique en énergie photovoltaïque, outre

l'acquisition de 4 générateurs anti grêle pour la protection des vergers.

Il a été également procédé à la création, la formation et l'équipement de trois équipes métier, (Coop Tamaste Lilkhadamat El Filahiya, Coop Al Amal Lilkhadamat El Filahiya, Coop Ouawmdante) spécialisées dans l'entretien des vergers ainsi que la livraison de 35.000 caisses en plastiques et 2175 palettes en bois pour l'équipement de l'Unité de valorisation de pomme à Ait Bouguemez, selon la même source.

Pour ce qui est des actions réalisées dans le cadre du Plan Maroc Vert (pilier

II), celles-ci concernent l'équipement de trois forages et d'un puits en pompe solaire pour l'irrigation des périmètres de plantation.

La culture du pommier est aussi une source d'emplois directs et indirects dans les zones rurales de la région en ce sens qu'elle permet à de nombreuses familles de la région de diversifier leurs sources de revenus, en offrant des emplois lors de la phase de plantation, de récolte, de transformation (jus, vinaigre, etc.) et de commercialisation des pommes, conclut l'ORMVAT.

Bazar international 2024

Le patrimoine marocain brille de mille feux au Palais des Nations à Genève

La richesse du patrimoine artisanal, artistique et culinaire du Maroc a été à l'honneur au Bazar international du Cercle féminin des Nations Unies à Genève (UNWG-Geneva), dont le Royaume du Maroc a été le pays hôte au titre de l'édition 2024.

Présidant la cérémonie d'inauguration de cette manifestation, placée sous le thème "Tous unis pour les enfants", l'ambassadeur Omar Zniber, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office de l'ONU à Genève, a mis en avant la richesse et la diversité culturelle du Royaume, qui représente depuis plusieurs siècles un modèle singulier de coexistence et de convergence de civilisations, de cultures et de religions, au point de s'imposer comme un véritable carrefour entre l'Orient, l'Afrique et l'Europe.

Au milieu d'un impressionnant public qui a investi les locaux du Palais des Nations, le diplomate marocain, président en exercice du Conseil des droits de l'Homme, a aussi souligné l'attachement du Maroc aux "valeurs du multilatéralisme et de la diversité que nous partageons tous ici aux Nations Unies". M. Zniber, qui intervenait aux côtés de la Directrice générale de l'office de l'ONU à Genève, l'Ambassadeur Représentant permanent de la Suisse à l'ONU, et la Présidente d'United Nations Women's Guild (UNWG), a salué "le travail abattu pendant plusieurs mois



par des femmes vénérables, joyeuses et déterminées en vue de venir en aide aux enfants dans le besoin en préparant cet événement extraordinaire".

Le Maroc, qui a été désigné pour présider cette édition du Bazar, a choisi le thème "les enfants et la paix dans le monde", a-t-il, par ailleurs, indiqué, appelant à mettre fin à l'enrôlement des enfants dans les conflits armés. Les autres intervenants ont été unanimes à saluer les efforts de la Mission permanente du Maroc pour faire de cette édition un succès, tout en soulignant les contributions du Royaume, reflétant le dynamisme et la vitalité de la culture marocaine, empreinte de traditions séculaires et ouverte aux tendances créatives mo-

dernes.

La présidente de l'UNWG-Geneva, Ajkuna Thanati, s'est dite honorée d'avoir l'ambassadeur du Maroc comme président, saluant « son esprit de leadership et sa générosité » pour assurer la réussite de cette édition qui connaît la participation de près de 76 pays. Les fonds récoltés seront utilisés pour financer des projets destinés à venir en aide aux enfants dans le besoin partout dans le monde, a-t-elle ajouté dans une déclaration à la MAP.

Le Maroc participe au Bazar avec deux stands. Le premier, merveilleusement aménagé au cœur du bâtiment onusien avec en arrière plan une grande carte du Maroc dans son intégralité et des affiches illustrant la

beauté de l'architecture marocaine aussi bien authentique que moderne. Cet espace offre au visiteur une expérience riche en couleurs donnant à voir un florilège de produits d'artisanat qui reflètent la richesse du patrimoine immatériel marocain ainsi que la dextérité et le savoir-faire des maîtres du tissage, de la broderie, de la dinanderie et de la maroquinerie. Un étage plus haut, le visiteur a une fois de plus rendez-vous avec le Maroc, par un stand gastronomique qui fait la part belle à l'art de vivre marocain, par la traditionnelle cérémonie du thé et une diversité d'expériences gustatives mêlant sucré et salé, de quoi émerveiller les papilles.

Les stands marocains ont connu une forte affluence et un grand succès auprès de la communauté diplomatique genevoise, les personnalités officielles invitées, et le public nombreux à visiter ce bazar. Et pour que la magie opère pleinement, un trio d'artistes gnawa marocain, venu spécialement de Budapest (Hongrie), a fait vibrer l'assistance, l'emportant dans un voyage féérique dans le riche patrimoine musical du Royaume. Piloté par les épouses des diplomates accrédités à Genève, le Bazar international est une plateforme qui rassemble différentes nationalités dans un esprit de camaraderie. Il sert le double objectif de présenter des traditions culturelles et culinaires tout en collectant des fonds pour des causes caritatives.

“Le Maroc terre d’explorateurs”, thème d’une exposition à Doha qui met en lumière le patrimoine du Royaume

Une exposition intitulée "Le Maroc terre d'explorateurs" s'est ouverte, mardi à Doha, au Qatar, mettant en lumière divers aspects du riche et ancestral patrimoine du Royaume.

Organisée par le musée Sheikh Faisal bin Qassim Al Thani dans le cadre de l'initiative "Years of Culture" qui célèbre l'Année culturelle Qatar-Maroc 2024, cette exposition se divise en trois sections principales, "Le Maroc, une maison généreuse et multicolore", "Le Maroc écrit l'Histoire" et "Les Lions de l'Atlas".

Chaque section de cette exposition, qui a été inaugurée par l'ambassadeur du Maroc au Qatar, Mohamed Setri, et le fondateur du musée, Sheikh Faisal bin Qassim Al Thani, en présence d'ambassadeurs accrédités au Qatar et de hauts responsables, offre une perspective unique sur la richesse et l'importance du patrimoine culturel marocain, permettant aux visiteurs de découvrir la profondeur

de la culture marocaine et son héritage à travers les siècles.

La première section, qui explore les intérieurs marocains traditionnels, met en valeur une collection de poteries authentiques, de meubles traditionnels, de tapis ornés, de bijoux anciens et de textiles uniques, offrant un aperçu des éléments qui composent le quotidien marocain, tout en faisant valoir l'artisanat et la beauté propres à chaque pièce.

La deuxième section, qui met en avant le rôle important du Maroc dans l'histoire culturelle et scientifique, regroupe des manuscrits rares et des œuvres du sculpteur maroco-tunisien Sahbi Chtioui. Elle met, également, en lumière l'apport de Fatima Al-Fihria, fondatrice de l'Université Al Quaraouiyine à Fès, la plus ancienne université au monde encore en activité.

La troisième partie de l'exposition illustre un aspect du patrimoine marocain

qui combine l'art et le courage à travers une collection de poignards marocains dits "Koumia", un ancien fusil utilisé lors de célébrations traditionnelles et une selle décorée de fils d'or et d'argent, dressant un tableau du savoir-faire artisanal exceptionnel dans la fabrication d'équipements équestres.

Dans une déclaration à la MAP, Sheikh Faisal bin Qassim Al Thani a mis en exergue la richesse et la diversité de la culture marocaine ancestrale et authentique, ajoutant que le visiteur du Maroc découvre des trésors qui forcent l'admiration.

Le Maroc se démarque par d'innombrables spécificités et "ce que nous présentons au Qatar dans le cadre de l'Année culturelle ne saurait refléter l'ensemble des richesses dont regorge le Royaume dans ses différentes régions", a-t-il soutenu.

Selon lui, l'exposition "Le Maroc terre

d'explorateurs" représente une valeur ajoutée pour l'institution muséale qui l'accueille, tout en permettant aux visiteurs de mieux connaître la culture marocaine.

Dans un document de présentation, le musée indique que l'exposition offre "une occasion précieuse de faire connaître le patrimoine ancestral du Maroc et son authenticité profondément enracinée dans l'histoire. Le Maroc est un pays riche de par son histoire et son patrimoine transfrontalier, qui inspirent tous les passionnés de civilisation et de culture".

L'Année culturelle Qatar-Maroc 2024 est organisée en collaboration avec plusieurs institutions leaders au Qatar, au sein du comité de l'initiative "Years of culture", et avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Maroc, ainsi que des ambassadeurs des deux pays. Le Maroc est le premier pays arabe et africain à être célébré dans le cadre de cette initiative.

Fès CineVille 2024

Quatre jours de cinéma célébrant la créativité féminine

Le coup d'envoi de 28^{ème} édition du Festival de Fès CineVille, qui se poursuivra jusqu'au 22 novembre, a été donné mardi soir en mettant particulièrement à l'honneur la créativité féminine à travers le thème "La femme s'exprime à travers ses films".

S'exprimant à cette occasion, le directeur du festival, Rachid Cheikh, a souligné la qualité exceptionnelle des films sélectionnés cette année, promettant aux spectateurs des projections de haute valeur artistique et cinématographique. Le festival propose également un riche programme de rencontres et de "master class" visant à approfondir la réflexion sur le rôle des espaces urbains dans la création cinématographique.

Les personnalités honorées lors de la cérémonie d'ouverture ont exprimé leur profonde gratitude, soulignant l'importance de cette reconnaissance comme source d'inspiration pour leurs futures créations artistiques.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'Union Internationale des Avocats, Driss Chater, a souligné que les festivals de cinéma comme celui de Fès CineVille jouent un rôle important

dans la redynamisation du paysage cinématographique national.

Pour M. Chater, "ces manifestations culturelles constituent un pont essentiel entre les créateurs et le public, permettant de renouer avec cette belle tradition de fréquentation des salles obscures qui a tant marqué notre société par le passé".

À l'ère du numérique et du streaming, il est primordial, selon lui, de maintenir et de renforcer ces espaces de rencontre et d'échange autour du 7^{ème} art, car ils contribuent à la promotion de notre patrimoine cinématographique.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par un hommage vibrant rendu à plusieurs figures emblématiques du cinéma marocain. Parmi les personnalités honorées, on compte notamment les artistes Kenza Feridou et Majida Benkirane, dont les contributions au septième art ont été saluées. Le réalisateur Aziz Salmi et l'avocat Driss Chater ont également été distingués pour leur apport significatif au monde du cinéma.

Pour cette édition 2024, le festival a constitué un jury présidé par le président de l'Union Inter-

nationale des Avocats, Driss Chater. Il sera épaulé dans sa mission par le réalisateur Aziz Salmi, l'artiste et actrice Bouchra Chaqroun, ainsi que le scénariste Hamid Tchiss.

La particularité de cette édition est l'introduction du Prix du Décor, une initiative visant à valoriser le travail des architectes et techniciens de décor dans la création cinématographique.

La programmation, qui s'étalera sur quatre jours, propose une sélection de 15 œuvres cinématographiques variées, incluant longs métrages, documentaires et courts métrages. Ces productions, issues de quatre pays (Maroc, France, Grèce et Cameroun), concourront pour les différents prix du festival, notamment le Prix de Fès du Court Métrage, le Prix de Fès du Long Métrage et le Prix de Fès du Meilleur Décor.

Cette 28^{ème} édition du Festival de Fès CineVille est organisée par l'Association Media Film Création Maroc en partenariat avec le Centre Cinématographique Marocain.

Bouillon de culture

Flamenco

L'Institut Cervantes de Marrakech a organisé, mardi soir, un spectacle de flamenco "AnDanzas", une aventure sonore et visuelle, où la guitare et la danse se rencontrent dans un dialogue intime et évocateur.

Le duo, composé d'Antonia Jiménez, l'une des guitaristes et compositrices espagnoles les plus représentatives de la guitare féminine actuelle, et de Rosario Toledo, avec sa vision très personnelle de la danse flamenca, ont emmené le public dans une aventure émouvante et trépidante.

Dans une déclaration à la MAP, le duo espagnol a exprimé sa fierté d'être au Maroc pour interpréter le flamenco et incarner l'harmonie entre la musique et la danse.

Antonia Jiménez et Rosario Toledo ont expliqué que leur duo est basé sur la guitare et la danse flamenco, avec des performances coordonnées qui créent un dialogue intime entre leurs façons respectives d'exprimer cette forme d'art authentique.

Cet événement, organisé en collaboration avec l'ambassade d'Espagne au Maroc et l'Institut National des Arts de la Scène Espagnols (INAEM), s'inscrit dans le cadre du Congrès mondial du Flamenco que le Maroc accueille pour la troisième année consécutive sous l'égide de l'ambassade d'Espagne à Rabat et l'Institut Cervantes, avec le soutien du ministère espagnol de la Culture et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Maroc, ainsi que diverses institutions locales. Il inclut treize spectacles en plus d'ateliers, de colloques et de projections, qui se tiendront durant ce mois de novembre dans sept villes du Royaume : Rabat, Casablanca, Meknès, Tanger, Tétouan, Marrakech et Agadir.

Cette initiative vise à rapprocher le public marocain d'un art authentiquement espagnol et universel à la fois, favorisant ainsi l'échange culturel entre le Royaume de l'Espagne et le Royaume du Maroc.

"Ana Machi Ana" projeté au Festival international du film du Caire

Le film comique marocain «Ana Machi Ana» a été projeté, mardi au Caire, dans le cadre de la 45^{ème} édition du Festival international du film du Caire.

Le long métrage retrace le parcours du personnage Farid, campé par l'acteur Aziz Dadas, qui profite de sa lune de miel en compagnie de sa quatrième épouse, avant d'être surpris par ses trois ex-épouses qui se sont liguées pour se venger de lui et de ses escroqueries.

La projection de ce film, produit en 2023, dans le cadre des projections spéciales du festival, reflète l'importance des productions cinématographiques marocaines sur la scène arabe et internationale et jette la lumière sur la qualité et le professionnalisme du septième-art marocain qui continue d'attirer l'attention à l'échelle internationale.

Le film, écrit et réalisé par Hicham El Jabbari, réunit une pléiade de stars du cinéma marocain, aux côtés du célèbre acteur Aziz Dadas, connu par ses performances variées et son style comique unique, ainsi que les actrices Majdouline Idrissi, Dounia Boutazout, Soukaina Drabil et Wissal Perez.

Dans une déclaration à la MAP, M. El Jabbari a souligné que le cinéma marocain signe une présence remarquable à

tous les niveaux dans cette 45^{ème} édition, que ce soit dans la compétition officielle, les projections spéciales ou dans le cadre de la compétition de la semaine de la critique internationale.

Il a relevé que cette forte participation constitue une occasion idoine pour faire connaître le long-métrage «Ana Machi Ana» et pour établir des ponts de communication avec le public égyptien et arabe, outre le fait qu'il s'agit d'une opportunité pour renforcer la visibilité du septième-art marocain sur la scène régionale et arabe et confirmer sa présence en tant que force artistique en quête de davantage de réussites.

Il est temps de consolider la place du cinéma marocain au niveau arabe et international, particulièrement dans le bassin méditerranéen et en Afrique, a-t-il insisté, notant que la scène cinématographique marocaine se distingue par la diversité des thèmes traités et des écoles de réalisation, ce qui lui permet de jouer le rôle de levier d'exportation de l'identité et de la culture marocaines.

L'acteur Aziz Dadas a, pour sa part, déclaré que le doublage du long-métrage en dialecte égyptien pour sa projection dans le cadre du Festival, aux côtés de célèbres films internationaux et arabes, vise à garantir une compréhension facile du



film, exprimant le vœu que cette production soit une réussite auprès du public et des critiques.

Il a, de même, noté que les productions cinématographiques comiques, commerciales ou les films d'auteurs marocains ont réalisé des progrès significatifs au cours des dernières années, ce qui s'est traduit par plusieurs prix glanés lors de festivals arabes et internationaux.

Le Maroc est représenté également à ce festival par une membre du jury de la compétition de la Semaine de la critique internationale, à savoir l'actrice Nissrin

Erradi, et un film intitulé «Radia» de la réalisatrice Khaoula Assebab Benomar.

D'autre part, le Maroc participe à la compétition «Horizons du cinéma arabe», avec le film «Marja Zarqa» (lague bleue) du réalisateur Daoud Oulad Al-Sayed, et dans la catégorie des projets CFC en phase de post-production avec le film marocain «Al Matroud Min Rahmat Allah» du réalisateur Hicham Al-Assri.

Cette manifestation cinématographique majeure sur la scène arabe et africaine connaît la participation de 194 films de 72 pays.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ
N° 98/2024/DGM

Le 09/12/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 98/2024/DGM du 09/12/2024, pour l'achat de véhicule neuf pour le compte de la Direction Générale de Météorologie en lot unique (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent vingt-sept mille sept cent quatre Dirhams TTC (427 704,00 Dirhams TTC).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq milles Dirhams (5000,00 Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8892/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION
PROVINCIALE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ N°
81/EXP/2024

Le 02/12/2024 à 10h00, il sera procédé au bureau du chef du service des affaires

administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate sise à : Angle Avenue Mohamed VI et avenue Al Mousahidine - Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié relatif à : Impression de la deuxième partie du Kit pédagogique pour l'enseignement Explicite au profit des établissements primaires pionniers relevant de la direction provinciale de l'AREF Draa-Tafilalet à Ouarzazate (Lot unique).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre-vingt et un mille quatre cent trente et un dirhams, vingt centimes (281431.20 DHs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille deux cent dirhams (4200.00dh).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8893/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH
BEN SALAH
CERCLE DE BENI
MOUSSA CHARKIA

CAIDAT DE OULED
ZMAM

CT : OULED ZMAM

Avis d'appel d'offres

ouvert N° : 10 /2024

« Séance publique »

Le président de la commune d' OULED ZMAM recevra jusqu'au jour prévu pour la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le :16/12/2024 à 10 heures au siège de la commune, les offres des prix concernant : le droit d'exploitation du souk hebdomadaire Ouled Zmam au titre 2025.

Le cautionnement provisoire est fixé à neuf mille huit cent dirhams (9.800,00 DH)

L'estimation de la location est fixée à la somme de : quatre cent quatre vingt dix mille dirhams (490 000,00) dh.

Les offres doivent être présentées conformément aux exigences édictées par les lois et règlements en vigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés de la commune ou téléchargé du portail électronique des marchés publics de l'état: www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés

• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune territoriale Ouled Zmam

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance d'ouverture des plis

Pour tout renseignement, contacter le bureau des marchés de la commune.

N° 8894/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
CERCLE DE BENI MOUSSA CHARKIA
CAIDAT DE OULED ZMAM
CT : OULED ZMAM

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° : 09 /2024

Le président de la commune d'OULED ZMAM annonce que l'avis n°07/2024 relatif à l'ouverture des plis des prix concernant : le droit d'exploitation du souk hebdomadaire Ouled Zmam au titre 2025 a été annulé.

N° 8895/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA- SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT ACHAMALIA
COMMUNE TERRITORIALE D'OULAD SAID

AVIS CORRECTIVES D'ORGANISATION D'UN EXAMEN
D'APTITUDE PROFESSIONNEL

La Commune Territoriale d'Oulad Said organisera le 14-12-2024 au lieu du 22-11-2024 à compter du 9h du matin au siège de la commune un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Adjoint Technique 1^{er} grade au titre de l'année 2024.

L'examen sera ouvert aux fonctionnaires de la Commune ayant 6 ans de service dans le grade d'Adjoint Technique 2^{em} grade et le quota est fixé à 13%.

Les fonctionnaires qui seront réussis aux épreuves écrites seront convoqués pour la passation des épreuves orales et ils peuvent déposer leurs demandes de candidatures au service du personnel au siège de la Commune

et se renseigner du programme des épreuves jusqu'au 02-12-2024 dernier délai.

N° 8888/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA MARRAKECH-SAFI
PREFECTURE DE MARRAKECH
CERCLE BOUR
CAIDAT HARBEL
COMMUNE HARBEL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAL
Division des affaires T/SE
Service des marchés et travaux

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL N :03/2024

Il est porté à la connaissance du public que la REFERENCE de l'appel d'offre national n°03/2024 relatif à TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BICOUCHE DE LA PISTES RELIANT :

1-LA RN7ET DOUAR EL HAJ ABDELALI SUR 4,50 KM

2-DOUAR NZALET DIERB ET LA ROUTE RELIANT DOUAR AIT BOUCHENT ET DOUAR EL MOUIH SUR 2.900 KM .

3- CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RN7 ET DOUAR AIT MESSOUD SUR 1.1KM

EST DEVENUE 04/2024 AU LIEU DE 03/2024

Le reste des conditions de l'appel d'offre n'a pas subi de changement.

N° 8889/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TANOUDANT
PACHALIK DE TALIOUINE
COMMUNE TALIOUINE

Avis

D'examen d'Aptitude Professionnelle
au titre de l'année 2024

Le Président du Conseil Communal de Taliouine , déclare que la Commune organisera l'Examen d'Aptitude Professionnelle pour l'accès aux grades suivants selon le tableau ci-dessous :

les grades concernés à l'examen	Les conditions requies pour participer à l'examen	Nombre des postes	La date limite du dépôt des candidatures au bureau d'ordre	Date de l'examen	Heures
•Technicien 2 ème grade	Au moins 6 ans d'ancienneté dans le grade actuelle.	Les nombres des postes à occuper est fixé à la limite de 14% pour chaque grade	16 Décembre 2024	21 Décembre 2024	Du 09 :00 A 12 :00
•Adjoint Administratif principal					Du 14: 30 A 16 :30

L'Examen aura lieu au siège de la Commune de Taliouine.

- CONDITIONS DU CANDIDATURE :

- Pour accès aux grades ci-dessus : l'examen est ouvert aux fonctionnaires de la dite commune ayant 06 ans d'ancienneté.
- Dernier délai du dépôt des demandes de candidatures est le : 16 Décembre 2024 .

N° 8890PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة التجهيز والماء
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL N° 75/2024/DGM

Le Directeur Générale de la Météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres ouvert international n° 75/2024/DGM, relatif à la Fourniture, installation et mise en service de stations météorologiques synoptiques pour le renforcement du système d'alerte aux phénomènes météorologiques extrêmes et leur maintenance.(Diverses préfectures) a été modifié comme suit :

La date d'ouverture des plis de cet appel d'offres est reportée au 09/12/2024 à 12 heures au lieu du 27/11/2024 à 10h00

Le reste demeure inchangé

N° 8891/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE D'EL BOROUJ
CAIDAT BENI MESKINE CHARKIA
COMMUNE OULED BOUALI NOUAJA

Avis d'organisation d'un examen d'aptitude Professionnel au titre de l'année 2024

La commune Ouled Bouali Nouaja organise un examen d'aptitude professionnel le 23 Décembre 2024 à 9h au centre de la commune.

Pour l'accès au grade adjoint technique 1^{er} grade (1poste) au profit des Adjointes techniques 2^{ème} grade relevant de cette commune ayant une ancienneté de six ans dans le grade.

Les dossiers de candidature doivent déposer au bureau des ressources humaines de la commune avant le 16 Décembre 2024.

N° 8864/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE D'EL BOROUJ
CAIDAT LAQRAQA OUAJED ANWER
COMMUNE LAQRAQA

AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le président de la commune LAQRAQA annonce à tous les fonctionnaires de la commune concernée par l'examen d'aptitude professionnelle, au titre de l'année 2024, selon calendrier suivant :

Examen professionnel	Nombres de postes attribués	Date de déroulement d'examen	Candidats concernés	Date limite de dépôt de demande de candidature
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade adjoint technique 1 ^{er} grade	Un seul poste (1)	30/12/2024	Fonctionnaire de la commune ayant 6 ans de service dans le grade de grade adjoint technique 2 ^{er} grade	20/12/2024
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade de rédacteur 3 ^{er} grade	Un seul poste (1)	30/12/2024	Fonctionnaire de la commune ayant 6 ans de service dans le grade de grade rédacteur 3 ^{er} grade	20/12/2024

Les demandes de candidature doivent être déposées au service du personnel au siège de la commune avant la date limite fixée dans le calendrier d'examen.

N° 8865/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE LA PROVINCE DE SIFI
COMMUNE EL GHATE

Annnonce d'enchère publique n°08/2024

Le Président de la commune El ghate, annonce qu'une séance de courtage public aura lieu au siège annessé de la commune El ghate le jeudi 19 décembre 2024, à dix heures du matin, pour vendre un ensemble d'articles appartenant à la commune, qui sont les suivants :

- Véhicules :

N° de lot	Véhicule	Type	Immatriculation	Prix d'ouverture de vente en dhs	Date de début d'utilisation
1	Ambulance	Renault trafic	J 189115	20.000	30/12/2013
2	Service	Peugeot Partner	J 152418	20.000	24/08/2006

- Objets et outils utilisés :

N° de lot	Type d'objets et outils d'occasion	Prix d'ouverture de vente en dhs
3	2 Tentes - 1 réfrigérateur - 3 moteurs de voiture - 1 chéouls - 6 batteries - 40 transfo - 2 grandes palettes en fer - 4 grandes presses à imprimer - 5 petites presses à imprimer - 1 écran d'ordinateur - 3 unités centrales informatiques - 1 palette de 15 tiroirs - 2 tiroirs de bureau en fer - 3 boîtes de fer électrique (30*60cm) - 23 tapis - 18 rideaux de bang (2m de longueur/0,70 de largeur/0,40 de hauteur) - 4 rideaux de bang (2m de longueur/0,70 de largeur/0,20 de hauteur) - 1 moto invallide - 8 pneus camion - 44 pneus voiture - 31 chaises	5000

Toute personne concernée peut inspecter les véhicules, outils et équipements d'occasion pendant les jours ouvrables de 09h30 à 14h00, à compter de la date de publication de cette annonce, dans la cour située entre le siège commune El Ghate et la Caïdat, ainsi comme entrepris de la commune (téléphone du responsable : 066217023)

Conditions particulières :

- Pour participer à cette enchère, la garantie temporaire doit être déposée auprès de la Perception Secté Gazoua.
- Le prix total de vente des articles sera payé au comptant et immédiatement sur place, majoré de 10%.
- Pour les véhicules collectifs soumis au courtage, et avant leur retrait, 12% du prix de vente doivent être versés à la Société Nationale des Transports et de la Logistique à Rabat.
- Les articles sont transférés de la commune immédiatement après l'achèvement des procédures de vente et de paiement.
- La carte nationale d'identité ou tout document officiel prouvant l'identité de la personne à qui la enchère a été déléguée doit être présentée.

N° 8866/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
08M

AVIS RECTIFICATIF d'appel d'offres ouvert simplifié N° 14/2024/BG

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 14/2024/BG relatif à l'achat de matériel et mobilier de bureaux destinés à l'équipement des postes de commandement : cercle de Khénifra, pachalik de M'Rirt, Caïdat Kerrouchen, Caïdat El Khab, Caïdat Aguelmou, Caïdat My Bouazza et poste de Khalifa à Tighza relevant de la Province de Khénifra, publié dans le journal : Libération n° 10364 du 06/11/2024.

Lesdites modifications concernent le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage fixée à la somme de : 918 540,00 (Neuf cent dix huit mille cinq cent quarante dirhams) TTC (erroné en toutes lettres sur l'avis initial).

Le note inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° 8867/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'OUED AMLIL
CAIDAT GHIATA AL GHARBIA
Commune GHIATA AL GHARBIA

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Le président de la commune de GHIATA AL GHARBIA province de Taza, organise le 21 DEC 2024 à 09 heures du matin, un examen d'aptitude professionnelle pour les grades suivants : Un adjoint technique 1^{er} Grade, échelle 08 dans la limite de 14% au titre de l'année 2024, au profit des fonctionnaires de la commune de GHIATA AL GHARBIA ayant six ans d'ancienneté jusqu'au le 30/11/2024 dans le grade d'adjoint technique 2^{ème} grade, échelle 06.

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature au bureau d'ordre de la commune de GHIATA AL GHARBIA le 16 DEC 2024 jusqu'à 12 h 00 mn, terme de rigueur.

N° 8868/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHENA
COMMUNE DE TAMELALET

AVIS D'APPELS D'OFFRE OUVERT

Le 17 décembre 2024.

Il sera procédé dans les bureaux de la commune l'ouverture des plis relatifs à Appel d'offres ouvert suivant :

N° A.O	Objet	Caution prévisionnaire	Estimation MO dirhams	Date/heure
06/2024	Location de l'abattoir Pour l'année 2025	80.000,00 dh Quatre Vingt mille dh	300 000,00	17/12/2024 A 10h 30mn

Le paiement sera d'une année d'avance pour l'attributaire.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 8869/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
GROUPEMENT DES COMMUNES TERRITORIALES AL ATLAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL 05/2024

Le 16/12/2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Président du Groupement des collectivités Territoriales AL ATLAS Province Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant : **Travaux de construction d'un abattoir intercommunal (2ème tranche) à la Province de Khénifra**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

➤ Le Maître d'ouvrage : M. Le Président du Groupement des collectivités Territoriales AL ATLAS Province Khénifra

➤ Le cautionnement prévisionnaire est fixé à la somme de : 120 000,00 (Cent Vingt Mille) dirhams.

➤ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 804000,00 dhs TTC (Huit million Quarante mille Dirhams TTC).

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

DOSSIER TECHNIQUE

Il est exigé des concurrents la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Éau, dans le secteur, classe et qualification suivante :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A 3	3

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8870/PA

FidaExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
Aux termes d'un acte SSP
du 01/11/2024 il a été établi
les statuts d'une Société
SarL, dont les caractéristiques
sont les suivantes :
Dénomination : FIDA NE-
GOCE SARL AU
Siège Social: TR4-GH 4
IMM 1 N°4 ROUTE NATIONALE
DOUAR
BRAHMA CHERKAOUA
BENI YAKHLEF MOHAM-
MEDIA.
Objet : BOULANGERIE
PATISSERIE
Capital Social: 100 000.00
DHS.
Gérance: M. ATOUATI HI-
CHAM
Dépôt légal : Le dépôt légal
et le RC ont été effectués au
greffe du tribunal de Moham-
media le 19/11/2024
sous les Numéros 2137 et
36333.

N° 8873/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de TAZA
Pachalik de TAHLA
Commune de TAHLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N°08/2024/CT
Le 02 Décembre 2024 à 10h
00min, Il sera procédé, dans
les bureaux de Monsieur le
président de la commune
de TAHLA à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
de prix N° 08/2024/CT pour
: ACHAT DE PETIT
MATÉRIEL POUR LE
COMPTE DE LA COM-
MUNE DE TAHLA.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
- L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : quatre-vingt-
mille-quatre-cents dirhams
(80.400,00 dhs)
- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Mille six cents dirhams
(1600,00dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
30,32,34 et 135 du décret
n°2.22.431 relatif aux
marchés publics.
- Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse : www.mar-
chespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 8874/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE HRARA
CIADAT DAR SI AISSA
C.T SAADLA
BUREAU DE RES-
SOURCES FINANCIERS
C.T SAADLA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
04/2024/SAD

Séance publique
Le Mardi 17 Décembre 2024
à (11) heures, il sera procédé,
en séance publique dans le
bureau de Monsieur le Prési-
dent de la Commune Territo-
riale SAADLA, à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert concernant l'af-
fermage au titre d'année
2025 de :

- Lot N°1 : Souk Hebdo-
madaire d'ARBIA LOU-
LAD
- Lot N°2 : Droits d'exploita-
tion d'abattoir du souk
d'ARBIA LOULAD
- Les cautionnements pro-
visaires sont fixés à la
somme de :
- Lot N° 1 : 30 000.00 DHS
- Lot N° 2 : 10 000.00
DHS
- L'estimation des coûts
faits par le maître d'ou-
vrage est :
- Lot N° 1 : 90 000.00
DHS - Lot N° 2 : 30
000.00 DHS

Nb : chaque dossier doit
être présenté séparément.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
de la Régie des Recettes de
la C.T SAADLA ; il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de publics www.mar-
chespublics.gov.ma

- Les Concurrents Peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
commune SAADLA ;
 - Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis ;
 - Les pièces justificatives à
fournir sont :
 - Dossier administratif
comprenant :
- La déclaration sur l'hon-
neur (signée et légalisée) ;
- Photocopie de la C.LN lé-
galisée ;
- Un exemplaire du cahier
des charges (signés et léga-
lisés) ;
- L'attestation délivrée de-
puis moins d'un an par la
CNSS ;
 - Les pièces justifiantes les
pouvoirs conférés à la per-
sonne agissant au nom du
concurrent ;
 - L'attestation du percep-
teur du lieu d'imposition
délivré depuis moins d'un
an ;
 - Attestation délivrée par
Monsieur le Président justi-
fiant que l'intéressé est non
solvable envers la commu-
ne et non contentieux
vis à vis de la commune ; (*)

- Le certificat d'immatricu-
lation au Registre de Com-
merce ;
- Le récépissé du cautionne-
ment provisoire bancaire ou
financier qui doit être dé-
posé à la Perception de
SEBT GZOUOLA ;
- Dossier technique com-
prenant
- Une note indiquant les
moyens humains, et tech-
nique du concurrent ;
- Dossier financier :
- Acte d'engagement : le
montant de l'acte d'enga-
gement doit être en chiffres
et en lettres ;
- (*) Pour les personnes qui
soumissionnent pour la
première fois, cette attesta-
tion n'est pas nécessaire ;

N° 8875/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHEMISSET
COMMUNE
DE KHEMISSET
DIRECTION
DES SERVICES
DEVISION ADMINISTRATIVE
ET JURIDIQUE
SERVICE ADMINISTRATIVE
ET JURIDIQUE
BUREAU DES PATRI-
MOINES COMMUNAL
Avis d'appel d'offre ouvert
N°04 /D.A./S.A.J/
BPC/ 2024

Le lundi 16 décembre 2024
à 09 heures du matin, il sera
procédé dans le bureau du
président de la commune
de Khemisset à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert pour l'autorisa-
tion d'exploiter le marché
de gros de la commune de
Khemisset d'une durée de
cinq ans à partir de la date
de l'autorisation.

- Le dossier d'appel d'offre
peut être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics www.marchés pub-
lics.gov.ma , il peut être
également retiré auprès du
bureau du maître d'ou-
vrage « bureau du patri-
moine communal ».
- L'estimation du prix mensuel
H.TVA (établie par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de : * (102.222,22
DH) Cent deux mille deux
cent vingt deux dirhams et
vingt deux centime.
 - Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
* quatre cent mille dirhams
(400.000,00 dhs)
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret N° 2.22.431
du 15 Chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

- Les concurrents doivent :
- Soit déposer leurs
dossiers par voie électronique
dans le portail des marchés
publics accessible à
l'adresse www.marchespub-
lics.gov.ma
 - Soit déposer contre récépissé
leurs dossiers au bu-
reau du maître d'ouvrage -
bureau d'ordre de la com-
mune de khemisset -.
 - Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bureau
précité ;
 - Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offre au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
 - * Les offres des concu-
rents doivent être présen-
tées sous pli ferme portant
les mentions suivantes:
Le nom et l'adresse du
concurrent - L'objet du
marché - L'heure et la date
des ouvertures des plis.
 - Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article N° 2 du régle-
ment de consultation.

N° 8876/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
d'Education
et de Formation

Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de
SIDI SLIMANE
APPEL D'OFFRE OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
N° 64/DPSS/2024

Le 03/12/2024 à 10h00min
Il sera procédé, à la salle des
réunions au siège de la di-
rection provinciale du mi-
nistère de l'éducation
nationale, du préscolaire
et des sports de Sidi Slimane
sise à : Avenue Hassan II à
Sidi Slimane, - à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié pour : Entretien
et réparation de mobiliers
d'enseignement au profit
des établissements scolaires
relévant de la direction
provinciale de sidi slimane -lot
unique-

- Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
des marchés accessibles à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma
- La caution provisoire est
fixé à : 7 000,00 dh
 - Estimation de maître d'ou-
vrage : 450 000,00 (Quatre
cent cinquante mille Di-
rhams)
 - Le contenu de la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux

- dispositions des articles
30et 135 du Décret 2-22-431
du 15 Chaabane 1444
(08mars 2023) relatif
aux marchés publics.
- Les concurrents doivent
déposer leurs dossier par voie
électronique dans le portail
des marchés publics.
www.marchespublics.gov.
ma et ce, conformément à
l'arrêté du ministre de l'éco-
nomie et de finances n°
1692-23 DU 23-06-2023.
- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de consultation.

N° 8877/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
d'Education
et de Formation

Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de
SIDI SLIMANE

APPEL D'OFFRE OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
N° 65/DPSS/2024

Le 03/12/2024 à 10h30min
Il sera procédé, à la salle des
réunions au siège de la di-
rection provinciale du mi-
nistère de l'éducation
nationale, du préscolaire
et des sports à : Avenue
Hassan II à Sidi Slimane,
- à l'ouverture des plus
relatifs à l'appel d'offres
ouvert national simplifié
pour : Achat de mobilier
de bureau destiné aux
services administratifs
du siège de la direction
provinciale de sidi slimane -lot
unique-

- Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
des marchés accessibles à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma
- La caution provisoire est
fixé à : 7 000,00 dh
 - Estimation de maître d'ou-
vrage : 533 400,00 (Cinq
cent trente trois mille quatre
cent Dirhams)
 - Le contenu de la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
30et 135 du Décret 2-22-431
du 15 Chaabane 1444
(08mars 2023) relatif
aux marchés publics.
 - Les concurrents doivent
déposer leurs dossier par
voie électronique dans le
portail des marchés
publics.
www.marchespublics.gov.
ma et ce, conformément à
l'arrêté du ministre de l'éco-

- nomie et de finances n°
1692-23 DU 23-06-2023.
- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de consultation.
 - Les pièces fournies
doivent être originales ou en
copies certifiées conformes
à l'original.

N° 8878/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
d'Education
et de Formation

Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de
SIDI SLIMANE
APPEL D'OFFRE OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
N° 66/DPSS/2024

Le 03/12/2024 à 11h00min
Il sera procédé, à la salle des
réunions au siège de la di-
rection provinciale du mi-
nistère de l'éducation
nationale, du préscolaire
et des sports sise à : Avenue
Hassan II à Sidi Slimane,- à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national simplifié pour :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DES MURS DE
CLOTURE AU COLLEGE
EL YASSAMINE A LA
VILLE DE SIDI SLIMANE
A LA PROVINCE DE SIDI
SLIMANE

- Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
des marchés accessibles à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma
- La caution provisoire est
fixé à : 7 000,00 dh
 - Estimation de maître d'ou-
vrage : 432 000,00 (Quatre
cent trente deux mille
Dirhams)
 - Le contenu de la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
30et 135 du Décret 2-22-431
du 15 Chaabane 1444
(08mars 2023) relatif
aux marchés publics.
 - Les concurrents doivent
déposer leurs dossier par
voie électronique dans le
portail des marchés
publics.
www.marchespublics.gov.
ma et ce, conformément à
l'arrêté du ministre de l'éco-
nomie et de finances n°
1692-23 DU 23-06-2023.
 - Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de consultation.
 - Les pièces fournies
doivent être originales ou en
copies certifiées conformes
à l'original.

N° 8879/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région: Dakhla oued Estaterab
Province Oued Estaterab
Cercle el Argoub
Cittad Inzil
Commune territoriale d'Inzil

**AVIS D'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Le président du conseil communal IMLIL, annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024, selon le tableau ci-dessous :

Grade Actuel	Grade d'accès	Nombre de poste attribués	Date de déroulement	Date de clôture de dépôts des dossiers	Conditions de participation
Adjoint administratif 1 ^{er} grade (Echelle 08)	Adjoint administratif grade principal (Echelle 09)	01	14 décembre 2024	09 décembre 2024	Le concours est ouvert aux fonctionnaires ayant au moins six(6) ans d'ancienneté dans le grade.

N° 8871/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
ECI FAZAZ

AVIS D'ANNULATION

Le Président de l'ECI FAZAZ informe le public que
l'avis n° 01/2025 relatif à l'étude et Assistance à la maî-
trise d'ouvrage pour la réalisation des prestations de mise
en œuvre du futur contrat de gestion déléguée du service
de Transport public par bus sur le territoire de l'ECI
FAZAZ la Province de Khénitra publié au journal Libé-
ration sous n° 10 366 du 20 Novembre 2024 a été annulé.
N° 8872/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
Direction Régionale
de l'Agriculture de
Beni-Mellal, Khénifra
Direction Provinciale
de l'Agriculture de
Beni Mellal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONALSIMPLIFIÉ
N° 37/2024/DPA/
4/SAHA Du 04/12/2024
A 10 Heures

Le 04/12/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix n°37/2024/DPA/4/SAHA du 04/12/2024 à 10 Heures

Ayant pour objet :
GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante Mille Quatre-vingt-douze Dirhams (460 092,00 DH TTC).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille dirhams (8000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N° 8880/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
de l'Éducation et de
la Formation De la région
Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
75/DTZ/INV/2024

Le lundi 2 décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relévant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n° 75/DTZ/INV/2024 du 2/12/2024 pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BIBLIOTHÈQUES AUX LYCÉES QUALIFIANT NASR ET AU

LYCEE COLLEGIAL
IBNOU EL BANAE EL
MORRAKOCI A LA
PROVINCE DE TAZA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Cinq cent vingt-six mille neuf cent deux dirhams 526902,00 DH
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Dix mille dirhams (10000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8881/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
de l'Éducation
et de la Formation De
la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N° 76
/DTZ/INV/2024

Le lundi 2 décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relévant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°76 /DTZ/INV/2024 du 2/12/2024 pour Achat de mobilier de bureau destiné au centre de formation relevant de la direction provinciale TAZA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quarante-neuf mille neuf cent quarante dirhams (149940,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq cent dirhams (500,00).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

la documentation technique exigée par le dossier

d'appel d'offres doit être déposée au service de bâtiment équipement Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA le vendredi 29 novembre 2024 avant 16h 30min ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres, ou déposée par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8882/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Communication
Département
de la Jeunesse
AVIS AO OFFRES
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DES PRIX N°03/2024

N° 03 /2024/DP/MJCCB
LE 03/12/2024 à 10h30mn du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane à Missour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

FOURNITURE ET POSE DES EQUIPEMENTS POUR LA MAISON DES JEUNES OUTAT EL HAJ RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE - DE BOULEMANE -LOT UNIQUE-.

Maître d'ouvrage : Directeur provincial du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane Cautionnement provisoire est fixé à : 19900,00DHS (dix neuf mille neuf cent dix dirhams).

Les estimations des coûts des prestations sont fixées à la somme suivante : 999.660,00 DHS= neuf cent quatre vingt dix neuf mille six cent soixante dirhams = TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane à Missour.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

-NB : Les prospectus doivent être déposés à la direction provinciale du ministère, de la jeunesse de la culture et de la communication, département de la jeunesse de Boulemane à Missour , Avant 16.30h du

jour de travail avant la date fixée d'ouverture des plis.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8883/PA

ROYAUME DE LA JEUNESSE,
de la Culture et de la Communication
Département
de la Jeunesse
AVIS AO OFFRES
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DES PRIX

N° 04 /2024/DP/MJCCB
LE 03/12/2024 à 11h30mn du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane à Missour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

FOURNITURE ET POSE DES EQUIPEMENTS POUR LA MAISON DES JEUNES BOULEMANE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE - DE BOULEMANE -LOT UNIQUE-.

Maître d'ouvrage : Directeur provincial du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane Cautionnement provisoire est fixé à : 19900,00DHS (dix neuf mille neuf cent dix dirhams).

Les estimations des coûts des prestations sont fixées à la somme suivante : 999.780,00 DHS= neuf cent quatre vingt dix neuf mille sept cent quatre vingt dix dirhams = TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane à Missour.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

-NB : Les prospectus doivent être déposés à la direction provinciale du ministère, de la jeunesse de la culture et de la communication, département de la jeunesse de Boulemane à Missour , Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixée d'ouverture des plis.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8884/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL

SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° : 72/2024/INDH/PAZ
Le 12 Décembre 2024 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Aménagement piste menant au douar Tighmert et construction pont sur Qued Ghzef à la C.T Tifni, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre vingt dix sept mille huit cent dirhams, 00 Cts (97.800,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre millions huit cent quatre vingt treize mille six cent soixante-douze dirhams, 00 Cts (4.893.672,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8885/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Région Sous Massa
Délégation d'Agadir Ida
Ouatane

Centre Hospitalier
Régional D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 34/2024
(Séance publique)

Le 26/12/2024 à 10 heures : il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

• La maintenance préventive et curative des couvertures et les tables chauffantes installés au Centre Hospitalier Régional d'Agadir et leurs pièces de rechange avec remise en état.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 384 000 Dh (trois cent quatre-vingt-quatre mille dirhams) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 500 Dh (Sept mille cinq cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 19/12/2024 à 10 heures.

Les concurrents doivent envoyer leurs offres par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces, relatifs aux marchés publics. Dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8886/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DE
LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL

ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES

DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
38/2024/DDA

Réservé aux PME, aux coopératives, aux unions de coopératives

et aux auto-entrepreneurs
Le 17/12/2024 à 10h30, il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala

(O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 38/2024/DDA du 17/12/2024 pour :

Organisation des archives des dossiers des Organisations Professionnelles Agricoles et des dossiers du Guichet Unique de FORMVA des Doukkala

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma .

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Quatre Vingt Seize Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix Dhs, 40 Cts (496.490,40Dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille (9.000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux au siège de l'ORMVAD à El Jadida, Département de Développement Agricole le 11/12/2024 à 10 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 8887/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. REDOUANE BOUZRIBA.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 943743 RC N°649991.

N° 8898/PA
ROYAUME DU MAROC
REGION DE MARRAKESH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE TERRITORIALE JDOUR
Avis D'appel D'offres
Ouvert sur offres des prix n° 09/2024
Le Mercredi 18 /12/2024 à 11 h il sera procédé au bureau du président de la commune une offre de prix relatif à l'autorisation d'occupation du domaine public par la construction d'un bâtiment (l'abattoir du souk hebdomadaire Sebti Jdour) pendant douze mois.
Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à travers le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et conformément aux dispositions des articles 27-28 et 29 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
-L'affermage de l'abattoir.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 900.000dh).
-L'estimation est fixée à la somme de : (150.000 dh)
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Jdour.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 07 du cahier de charge.

N° 8898/PA
CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. BENSALAH ANAS ET Mr. BENSALAH AHMED
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de 1er INSTANCE DE BENSALAH sous le N° 610 RC N° 9105.

N° 8898/PA
CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

AVIS DE REPORT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SIMPLIFIE N° : 72/INV/2024

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres national ouvert simplifié n° : 72/INV/2024, dont l'avis a été publié dans le journal Libération n° : 10364 du 16-17-18/11/2024 page 23, est reportée au 02/12/2024 à 11h du matin.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés dans le bureau d'équipement de la DP de l'AREF-DT à Ouarzazate sis à l'annexe de la DP Avenue Bir Anzarane (Anciens locaux du lycée My Rachid pour l'enseignement originel), au plus tard le Vendredi 29 Novembre 2024 à 16H00 ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le reste sans changement.

Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. REDOUANE BOUZRIBA.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 943743 RC N°649991.

N° 8899/PA
ROYAUME DU MAROC
REGION DE MARRAKESH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE TERRITORIALE JDOUR
Avis D'appel D'offres
Ouvert sur offres des prix n° 09/2024
Le Mercredi 18 /12/2024 à 11 h il sera procédé au bureau du président de la commune une offre de prix relatif à l'autorisation d'occupation du domaine public par la construction d'un bâtiment (l'abattoir du souk hebdomadaire Sebti Jdour) pendant douze mois.
Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à travers le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et conformément aux dispositions des articles 27-28 et 29 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
-L'affermage de l'abattoir.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 900.000dh).
-L'estimation est fixée à la somme de : (150.000 dh)
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Jdour.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 07 du cahier de charge.

N° 8900/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°17/2024/DRCTTH
Séance Publique
Le vendredi 13 décembre 2024 à 10h, il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national n° : 17/2024/DRCTTH, ayant pour objet : Travaux de restauration de l'école des arts et métiers de Tétouan, Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Huit million trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises, 8 387 280,00 DHS TTC
• Le cautionnement provisoire est de Cent cinquante mille Dirhams : 150 000,00 DH
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret relatif des marchés publics n°2-22-431. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des lieux le 07/12/2024 à 11h, au site du projet sis en face de Bab Al Okla, à l'angle des Avenues Mohammed Ameziane, Lamfalal Afilal et Hassan I à Tétouan.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8896/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCES PUBLIQUES
Le lundi 16 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix suivant :

N° 8896/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCES PUBLIQUES
Le lundi 16 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix suivant :

AVIS DE REPORT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SIMPLIFIE N° : 72/INV/2024

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres national ouvert simplifié n° : 72/INV/2024, dont l'avis a été publié dans le journal Libération n° : 10364 du 16-17-18/11/2024 page 23, est reportée au 02/12/2024 à 11h du matin.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés dans le bureau d'équipement de la DP de l'AREF-DT à Ouarzazate sis à l'annexe de la DP Avenue Bir Anzarane (Anciens locaux du lycée My Rachid pour l'enseignement originel), au plus tard le Vendredi 29 Novembre 2024 à 16H00 ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le reste sans changement.

Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. REDOUANE BOUZRIBA.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 943743 RC N°649991.

N° 8899/PA
ROYAUME DU MAROC
REGION DE MARRAKESH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE TERRITORIALE JDOUR
Avis D'appel D'offres
Ouvert sur offres des prix n° 09/2024
Le Mercredi 18 /12/2024 à 11 h il sera procédé au bureau du président de la commune une offre de prix relatif à l'autorisation d'occupation du domaine public par la construction d'un bâtiment (l'abattoir du souk hebdomadaire Sebti Jdour) pendant douze mois.
Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à travers le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et conformément aux dispositions des articles 27-28 et 29 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
-L'affermage de l'abattoir.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 900.000dh).
-L'estimation est fixée à la somme de : (150.000 dh)
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Jdour.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 07 du cahier de charge.

N° 8900/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCES PUBLIQUES
Le lundi 16 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix suivant :

N° 8896/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCES PUBLIQUES
Le lundi 16 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix suivant :

AVIS DE REPORT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SIMPLIFIE N° : 72/INV/2024

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres national ouvert simplifié n° : 72/INV/2024, dont l'avis a été publié dans le journal Libération n° : 10364 du 16-17-18/11/2024 page 23, est reportée au 02/12/2024 à 11h du matin.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés dans le bureau d'équipement de la DP de l'AREF-DT à Ouarzazate sis à l'annexe de la DP Avenue Bir Anzarane (Anciens locaux du lycée My Rachid pour l'enseignement originel), au plus tard le Vendredi 29 Novembre 2024 à 16H00 ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le reste sans changement.

Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. REDOUANE BOUZRIBA.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 943743 RC N°649991.

N° 8901/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCES PUBLIQUES
Le lundi 16 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix suivant :

N° 8902/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCES PUBLIQUES
Le lundi 16 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix suivant :

Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. REDOUANE BOUZRIBA.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 943743 RC N°649991.

N° 8903/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCES PUBLIQUES
Le lundi 16 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix suivant :

N° 8904/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA CULTURE
TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCES PUBLIQUES
Le lundi 16 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix suivant :

N° de l'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Montant de l'estimation Btc	Montant de la caution provisoire	Heure de l'ouverture des plis
02/SR/2024	Location du souk hebdomadaire Toine Ain EL Aouda au titre de l'exercice 2025 pour une durée d'un an	1932333,00	200.000,00	11 heures du matin

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la régie de recettes. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation et la remise des dossiers des concurrents doivent être conformes au décret n° 2-22-431 en date du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Ain El Aouda.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

Le reste sans changement.

Le reste sans changement.

Le reste sans changement.

AVIS DE MODIFICATION TOP FUSION SARL
Le procès verbal de l'A.G.E en date du 01/10/2024 de la société « TOP FUSION » SARL, sise à Casablanca, 46 BD ZERKOUNI 3EME ETAGE APPRT N°6, immatriculée au Registre de Commerce de CASABLANCA sous N°356857 a décidé de ratifier les cessions de 300 (trois cent) parts sociales de Mr ABOUFARES MOUAD comme suit :

- Mr ABOUFARES MOUAD cède 200 Parts sociales à Mr OUBELLA ABDELHAK Et 100 Parts sociales à Mr BOULHILT MOHAMED.

- Mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 15/11/2024 sous le numéro 943481.

N° 8904/PA

LES FRIGOS DE LA MAMORA

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000.000,00 de dirhams
Siège social: 20, rue Mostafa EL MAANI, Casablanca R. C. Casa. 49 655 - I.F. 01 066 660 - I.C.E. 00008414000057
CONTINUE DE LA SOCIETE

I/ Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 octobre 2024, il a été décidé la continuité de la société malgré sa situation nette négative.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 13 novembre 2024 sous le numéro 942892.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 8905/PA

DARGAOUI PRINT CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 27/08/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL avec les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: DARGAOUI PRINT - OBJET (sommaire):

- IMPRESSION ET Découpe -negociant- marchand import-Export

Siège Social: Groupe Attakoudoum Gh2-17 2ème étage Sidi Bernoussi Casablanca

Capital Social: 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune attribué à :

- Mr DARGAOUI ABDELILAH: 500 parts.

- Mr DARGAOUI MOURAD: 500 parts.

Gérance: Mr DARGAOUI MOURAD ET MR DARGAOUI ABDELILAH, co-gérants pour une durée indéterminée. Les cogérants seront habilités à signer conjointement.

La société sera engagée pour tous les actes concernant par la signature conjointement

M. DARGAOUI MOURAD et du cogérant M. DARGAOUI ABDELILAH.

Année Sociale: du 1 janvier au 31 décembre.

Durée: 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de commerce de Casablanca Sous RC N°649585 du 14/11/2024

N° 8906/PA

-FICASUD- S.A.R.L. 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandoufi Bloc F, N° 7, Gœlitz - Marrakech.
Tél: 05 24 44 29 77 / 42 32 81
Fax: 05 24 44 76 77
-PALMERAIE DE TARGA- SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: 208, QUARTIER INDUSTRIEL SIDI GHANEM RTE DE SAFI, BUREAU N° 4, 2EME ETAGE MARRAKECH

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 10/09/2024, il a été décidé :

- De ratifier la cession de quatre (4) parts de Mr GUILLERMO ARNAUD GERARD JACQUES DANIEL au profit de Mr GUILLERMO PIERRE GUY ALAIN ;

- De constater la sortie d'un associé de la société notamment Mr GUILLERMO ARNAUD GERARD JACQUES DANIEL ;
- De transformer la société en société à responsabilité limitée à associé unique ;
- Questions diverses.

Aux termes de la décision de la gérance datée du 12/09/2024, il a été décidé :

- De transférer le siège social de la société à : 208, QUARTIER INDUSTRIEL SIDI GHANEM RTE DE SAFI, BUREAU N° 4, 2EME ETAGE MARRAKECH ;
- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 16/10/2024, sous le N° 167354.

Pour extrait et mention

N° 8907/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°82/2024/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

Le 05/12/2024 à 12h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n° 82/2024/DGM du 05/12/2024, pour : La surveillance et le gardiennage des locaux de la Direction Régionale de la Météorologie du Nord-Ouest et de ses Centres Provinciaux (Diverses Préfectures).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Soixante Six Mille Cent Vingt Dirhams et Quarante

Quatre Centimes TTC (566 120,44 Dirhams TTC)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8908/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 89AOM/SNRT/2024
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

Le 13/12/2024 à 12:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot unique : Fourniture de module et pièces de rechange électrique et électronique des émetteurs radio AM

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 12/12/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT https://ao.snrt.ma/ et le portail marocain des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16 100,00 Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 076 328,00 Dhs TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 12 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8909/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 99AOM/SNRT/2024
Le 13/12/2024 à 10:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Fourniture de bonnettes pour les microphones des chaînes TV et radio de la SNRT

Les prospectus, les échantillons et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 12/12/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT https://ao.snrt.ma/ et le portail marocain des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 500,00 Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 500 000,00 DHS TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 8910/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 100AOM/SNRT/2024
Le 13/12/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

La fourniture et la mise en service des équipements d'énergie électrique pour les besoins des unités mobiles de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 12/12/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT https://ao.snrt.ma/ et le portail marocain des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 700,00 Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 049 172,00 DHS TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8911/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
Direction Régionale à Agadir

Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° : 5 /2024/ DRDE-AGADIR

Le 13 Décembre 2024 à dix (10) heures, il sera procédé, aux bureaux de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir sis au Quartier Administratif- Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° : 5 /2024/ DRDE- Agadir pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LOGEMENT DE FONCTION DU DIRECTEUR REGIONAL DES DOMAINES DE L'ETAT D'AGADIR en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Cinquante Mille Trois Cent Quatre Vingt Dix Dirhams (450 390,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille dirhams (9 000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692 – 23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une visite de lieux le 06/12/2024 à 10h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8912/PA

Royaume du Maroc



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION

Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS MODIFICATIF DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 06/SCA/2024

Il est porté à la connaissance de public que la date d'ouverture des plis de La Consultation Architecturale ouverte N° 06/SCA/2024 Relative aux Diagnostic et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée collégial AHMED CHOUKRI à la commune territoriale Safi , Province de Safi ,Région M&S, a été reporté au 28/11/2024 à 12:30 au lieu de 25/11/2024 à 10:00

N° 8913/PA

Portrait



Jannik Sinner

La sobriété des sommets

Nouveau "maître" du tennis mondial au terme d'une impressionnante année 2024, Jannik Sinner, vainqueur des Masters ATP dimanche à Turin, se définit lui-même comme "quelqu'un qui essaie juste de bien jouer au tennis".

S'il n'avait pas craqué, adolescent, pour le tennis, Jannik Sinner aurait sans doute pu être champion de ski alpin. Né le 16 août 2001 à San Candido, dans les Dolomites, aux confins de l'Autriche, il a dévalé ses premières pistes à l'âge de trois ans.

”

Mon rêve est de devenir N.1 mondial et de remporter des titres du Grand Chelem. Sans se précipiter

La famille Sinner vit à Sesto ou Sestén, dans ce Haut-Adige (nord-est) où l'allemand est la langue principale. Les parents, Hanspeter comme cuisinier et Siglinde comme serveuse, travaillent dans un hôtel-restaurant perché au-dessus de la spectaculaire vallée de la Fiscalina.

Le sport occupe une place importante pour cette famille qui a adopté trois ans avant la naissance de Jannik un orphelin russe, Mark: Hanspeter entraîne le club local de football, sport où Jannik excelle vite.

C'est seulement vers 13 ans que le tennis, longtemps un simple passe-temps pour un gamin plein d'énergie, prend le dessus sur le ski. Il vient pourtant d'être champion d'Italie de slalom géant, mais le ski, avec sa saison courte, n'échanche pas sa soif de compétition. Il se prend de passion pour le héros local Andreas Seppi qui culmina au 18e rang mondial en 2013 et surtout pour Roger Federer.

Grand pour son âge, déjà plus endurant, Sinner est vite

identifié comme un joueur à gros potentiel et collectionne les titres nationaux. Mais pour percer au plus haut niveau international, il doit quitter sa famille pour s'entraîner, à plus de 600 kilomètres de ses montagnes, à Bordighera, au bord de la Mer méditerranée.

Sous la houlette de Riccardo Piatti, ancien entraîneur du Français Richard Gasquet et du Canadien Milos Raonic, l'adolescent devient N.1 mondial chez les juniors, marque ses premiers points ATP en 2018 et sort l'année suivante des qualifications pour disputer son premier tournoi du Grand Chelem, l'US Open.

Sinner, déjà très mûr, sait où il veut aller et comment il veut atteindre ses objectifs.

"Mon rêve est de devenir N.1 mondial et de remporter des titres du Grand Chelem. Sans se précipiter", confie-t-il timidement sous ses boucles rousses, en 2019 à une télévision locale après sa défaite en finale du tournoi Futures, la 3ème division du tennis mondial, de Val Gardena.

Cette année-là, il rem-

porte à 18 ans à Milan le NextGen, le tournoi qui réunit à l'image des Masters les meilleurs joueurs de moins de 21 ans de l'année, et s'installe dans le top 100 avec le statut de "révélation de l'année".

C'est en 2019 aussi que le grand public italien découvre le phénomène qui a remporté son premier titre, un ATP 250 à Sofia, et qui le séduit par sa simplicité, par son éthique de travail et par les... carottes qu'il mange aux changements de côté. Une star est en train de naître.

Début 2022, Sinner, installé dans le Top 20 mais frustré par ses résultats en Grand Chelem, met fin à sa collaboration avec Piatti.

Il passe un nouveau cap sous la direction de Simone Vagnozzi et de l'Australien Darren Cahill en frappant encore plus fort et en asphyxiant ses adversaires.

Depuis novembre 2023, il est inarrêtable et collectionne comme un alpiniste les premières: première finale des Masters ATP en novembre 2023, première Coupe Davis une semaine plus tard, pre-

mier sacre en Grand Chelem à Melbourne pour mettre fin à 46 années de disette italienne. Jusqu'à l'Everest en juin dernier le trône de N.1 mondial, du jamais-vu pour un joueur italien.

Adulé en Italie, qui ne lui reproche même plus d'être résident monégasque ou d'être plus à l'aise en allemand qu'en italien, convoité par les sponsors qui lui garantissent 15 millions d'euros de revenus annuels, Sinner, très attaché à sa famille et peu présent sur les réseaux sociaux, est "le fils ou le gendre que tout le monde aimerait avoir", résume le président de la Fédération italienne, Angelo Binaghi.

Un nuage, voire un orage, se profile toutefois à l'horizon: une affaire de dopage à un stéroïde anabolisant, dont il a été blanchi par l'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (Itia) en août, pourrait le priver de tennis pendant plusieurs mois. L'Agence mondiale antidopage a fait appel de cette décision et a réclamé une suspension d'une à deux années.

* CLARELEC* ex EBM SARL

Aux termes d'un PV AGE, il a été décidé ce qui suit :
 - Changement de dénomination à « CLARELEC » SARL, l'article 2 est modifié.
 - Changement de l'objet social, l'article 3 des statuts est modifié.
 - Transfert du siège social: Lotissement Zerhouni n°32 Lissasfa Hay Hassani- CASABLANCA
 - Augmentation du capital social de 100.000,00 dhs à 500.000,00 dhs par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles déterminées à l'encontre de la société au profit de Mr RACHID ERRADI & Mme NADIA IFKIRNE, l'article 7 des statuts est modifié.
 - Etablissement des statuts refondus (Mise À Jour).
 Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 20/11/2024 sous le numéro 943883.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 8914/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 35/INV/2024 du 04/12/2024 à 10 h

Le 04/12/2024 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 35/INV/2024 du 04/12/2024 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT, DE REHABILITATION ET SURÉLEVATION DE NEUF (9) MURS DE CLOTURES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE MHARZA SAHEL; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE SEBT SAIS; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD RAHMOUNE; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE METOUH; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN YOUSSEF; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD AISSA; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 197 804,00 Dhs (Un Million Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Huit Cent Quatre Dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 23 500,00 Dhs (Vingt Trois Mille Cinq Cent Dirhams); Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation. N° 8915/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 36/INV/2024 du 04/12/2024 à 11h

Le 04/12/2024 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 36/INV/2024 du 04/12/2024 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE ALFATH A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 990 852,00 Dhs (Neuf Cent Quatre Vingt Dix Mille Huit Cent Cinquante Deux Dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19 500,00 Dhs (Dix Neuf Mille Cinq Cent Dirhams); Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation. N° 8916/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 37/INV/2024 du 04/12/2024 à 12h

Le 04/12/2024 à 12h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 37/INV/2024 du 04/12/2024 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (2) DEUX SALLES DE RESSOURCES ET DE SOUTIEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUIVANTS : UNE (1) A L'ÉCOLE TEKNI A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZIA ET UNE (1) L'ÉCOLE MOULAY ABDELLAH A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 99 972,00 Dhs (Quatre Vingt Neuf Mille Neuf Cent Soixante Douze Dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 900,00 Dhs (Mille Neuf Cent Dirhams); Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation. N° 8917/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 38/INV/2024 DU 04/12/2024 à 13 h

Le 04/12/2024 à 13 h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 38/INV/2024 du 04/12/2024 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (3) TROIS ESPACES D'ORIENTATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUIVANTS : UN (1) AU LYCEE QUALIFIANT CHAOUKI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. UN (1) AU LYCEE QUALIFIANT IMAM BOUKHARI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID. UN (1) AU LYCEE QUALIFIANT 6 NOVEMBRE A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD FREJE. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 202 476,00 Dhs (Deux Cent Deux Mille Quatre Cent Soixante Seize Dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 Dhs (Quatre Mille Dirhams); Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation. N° 8918/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Sabat	Marrakech	Casa Gnech	Casa voyageurs	Ann. Rabat	Mohammediya	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sale	Sale Tadmouct	Essouira	Sil. Safin	Sil. Elmorra	Sil. Casablanca	Horaires de départ	Horaires d'arrivée	Ann. Casablanca	Ann. Marrakech
1719																				
100																				
100																				
10004	4:30	5:35	6:20	6:50	7:21	7:50	8:00	8:21	8:27	8:37	8:41	8:51	9:00	9:05	9:10	9:15	9:20	9:25	9:30	9:35
402	5:30	6:35	7:20	7:50	8:21	8:50	9:00	9:21	9:27	9:37	9:41	9:51	10:00	10:05	10:10	10:15	10:20	10:25	10:30	10:35
141																				
406	7:30	8:35	9:20	9:50	10:21	10:50	11:00	11:21	11:27	11:37	11:41	11:51	12:00	12:05	12:10	12:15	12:20	12:25	12:30	12:35
143																				
410	9:30	10:35	11:20	11:50	12:21	12:50	13:00	13:21	13:27	13:37	13:41	13:51	14:00	14:05	14:10	14:15	14:20	14:25	14:30	14:35
11245	10:30	11:35	12:20	12:50	13:21	13:50	14:00	14:21	14:27	14:37	14:41	14:51	15:00	15:05	15:10	15:15	15:20	15:25	15:30	15:35
414	11:30	12:35	13:20	13:50	14:21	14:50	15:00	15:21	15:27	15:37	15:41	15:51	16:00	16:05	16:10	16:15	16:20	16:25	16:30	16:35
416	12:30	13:35	14:20	14:50	15:21	15:50	16:00	16:21	16:27	16:37	16:41	16:51	17:00	17:05	17:10	17:15	17:20	17:25	17:30	17:35
418	13:30	14:35	15:20	15:50	16:21	16:50	17:00	17:21	17:27	17:37	17:41	17:51	18:00	18:05	18:10	18:15	18:20	18:25	18:30	18:35
420	14:30	15:35	16:20	16:50	17:21	17:50	18:00	18:21	18:27	18:37	18:41	18:51	19:00	19:05	19:10	19:15	19:20	19:25	19:30	19:35
422	15:30	16:35	17:20	17:50	18:21	18:50	19:00	19:21	19:27	19:37	19:41	19:51	20:00	20:05	20:10	20:15	20:20	20:25	20:30	20:35
424	16:30	17:35	18:20	18:50	19:21	19:50	20:00	20:21	20:27	20:37	20:41	20:51	21:00	21:05	21:10	21:15	21:20	21:25	21:30	21:35
426	17:30	18:35	19:20	19:50	20:21	20:50	21:00	21:21	21:27	21:37	21:41	21:51	22:00	22:05	22:10	22:15	22:20	22:25	22:30	22:35
428	18:30	19:35	20:20	20:50	21:21	21:50	22:00	22:21	22:27	22:37	22:41	22:51	23:00	23:05	23:10	23:15	23:20	23:25	23:30	23:35
430	19:30	20:35	21:20	21:50	22:21	22:50	23:00	23:21	23:27	23:37	23:41	23:51	24:00	24:05	24:10	24:15	24:20	24:25	24:30	24:35
432	20:30	21:35	22:20	22:50	23:21	23:50	24:00	24:21	24:27	24:37	24:41	24:51	25:00	25:05	25:10	25:15	25:20	25:25	25:30	25:35
434	21:30	22:35	23:20	23:50	24:21	24:50	25:00	25:21	25:27	25:37	25:41	25:51	26:00	26:05	26:10	26:15	26:20	26:25	26:30	26:35
436	22:30	23:35	24:20	24:50	25:21	25:50	26:00	26:21	26:27	26:37	26:41	26:51	27:00	27:05	27:10	27:15	27:20	27:25	27:30	27:35
438	23:30	24:35	25:20	25:50	26:21	26:50	27:00	27:21	27:27	27:37	27:41	27:51	28:00	28:05	28:10	28:15	28:20	28:25	28:30	28:35
440	24:30	25:35	26:20	26:50	27:21	27:50	28:00	28:21	28:27	28:37	28:41	28:51	29:00	29:05	29:10	29:15	29:20	29:25	29:30	29:35
442	25:30	26:35	27:20	27:50	28:21	28:50	29:00	29:21	29:27	29:37	29:41	29:51	30:00	30:05	30:10	30:15	30:20	30:25	30:30	30:35
444	26:30	27:35	28:20	28:50	29:21	29:50	30:00	30:21	30:27	30:37	30:41	30:51	31:00	31:05	31:10	31:15	31:20	31:25	31:30	31:35
446	27:30	28:35	29:20	29:50	30:21	30:50	31:00	31:21	31:27	31:37	31:41	31:51	32:00	32:05	32:10	32:15	32:20	32:25	32:30	32:35

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ann. Casablanca	Sabat	Marrakech	Horaires de départ	Sil. Casablanca	Sil. Elmorra	Sil. Safin	Essouira	Sale Tadmouct	Sale	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammediya	Ann. Rabat	Casa voyageurs	Casa Gnech	Marrakech	Sabat	Benguerdj	Marrakech
700																					
400	2:30			3:20	4:10	4:20	4:30	4:40	4:50	5:00	5:10	5:17	5:20	5:30	5:40	5:50	6:00	6:10	6:20	6:30	6:40
402	3:30			4:20	5:10	5:20	5:30	5:40	5:50	6:00	6:10	6:17	6:20	6:30	6:40	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40
404	4:30			5:20	6:10	6:20	6:30	6:40	6:50	7:00	7:10	7:17	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40
406	5:30	6:20	6:30	6:40	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	7:57	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20
1709	6:30	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	8:57	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20
102	7:30	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	9:57	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20
104	8:30	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	10:57	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20
106	9:30	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	11:57	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20
108	10:30	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	12:57	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20
110	11:30	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	13:57	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20
112	12:30	13:20	13:30</																		

Sport

Auteur d'un triplé avec les Lions de l'Atlas

Brahim Díaz encensé par la presse espagnole

À l' lendemain de la large victoire de la sélection marocaine de football face au Lesotho (7-0), pour le compte de la 6ème et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), la presse espagnole n'a pas tari d'éloges à l'égard de l'attaquant du Real Madrid, Brahim Díaz, qui a fait parler son talent, en inscrivant un triplé en moins de 45 minutes.

"Brahim brille avec son premier triplé lors de la large victoire du Maroc contre le Lesotho", titre le quotidien Marca, rapportant que "Brahim, en grande forme, a réalisé un triplé – le premier de sa carrière – en première mi-temps, portant ainsi son total à sept buts et deux passes décisives en huit matchs avec les Lions de l'Atlas".

Mundo Deportivo relève que la prestation "spectaculaire" de Brahim Díaz avec les Lions de l'Atlas est "une excellente nouvelle" pour l'entraîneur du Real Madrid, Carlo Ancelotti, à l'approche d'importantes échéances qui attendent le club, après la trêve internationale.

"Brahim au sommet", titre le quotidien sportif AS, qui encense "un attaquant capable de faire la différence". AS insiste également sur la démonstration des Lions de l'Atlas, qui se sont imposés avec éclat et assurance en réalisant un sans-faute.

Brahim continue sur sa lancée avec le Maroc, en inscrivant un triplé en seulement 42 minutes



de jeu, écrit le média électronique OKdiario, pour qui les prestations de l'attaquant madrilène avec le Maroc sont "de plus en plus impressionnantes".

Le site officiel du Real Madrid loue aussi la prestation du joueur. "Notre attaquant, titulaire, a ouvert le score dès la 5ème minute en reprenant une passe décisive d'Abde dans la surface. Dix minutes plus tard, il a récupéré le ballon près de

la surface de réparation et décoché une frappe imparable du pied droit pour porter le score à 2-0, avant de creuser le score en signant un triplé en seulement 42 minutes", détaille le support médiatique du club espagnol.

La sélection marocaine, qui a tenu la dragée haute à ses concurrents, termine largement en tête de son groupe avec 18 points, obtenus de 6 victoires en autant de rencontres.

L'EN force le nul à Bingerville

L'équipe nationale de football des natifs de 2000 et plus a fait match nul face à la sélection ivoirienne, mardi au stade municipal de Bingerville, lors d'un match amical.

Il s'agit de la deuxième confrontation entre les deux équipes en trois jours après un premier match disputé dimanche dernier.

Bien que bénéficiant d'une excellente préparation physique et d'un encadrement technique de qualité, les jeunes joueurs nationaux ont échoué à battre une équipe ivoirienne, elle aussi, bien organisée, combattive et déterminée à ne pas décevoir son public.

Ces deux matches amicaux s'insèrent dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale aux prochaines échéances.



L'ASFAR en finale de la LDC féminine de la CAF



Deux ans après...L'ASFAR retrouve la finale de la Ligue des champions féminine de la CAF, en domptant le club égyptien de FC Masar (2-1), mardi au stade El Abdi à El Jadida.

Favorites sur le papier, les championnes du Maroc en titre étaient bien déterminées à poursuivre l'aventure. Pas question de laisser quoi que ce soit au hasard ! Dès le coup d'envoi de la rencontre, elles se sont montrées très concentrées.

Cette intensité s'est rapidement traduite sur le terrain. A la 11ème minute, les Militaires ont ouvert le score par Safa Banouk.

Relâchées, un peu trop, après cette ouverture du score, les protégées d'Amine Alioua se sont fait surprendre. Sandrine Niyonkuru, bousculée dans la surface de réparation par Hajar Said, a obtenu un penalty. Son face-à-face avec Khadija Er-Rmichi a tourné en faveur de la Marocaine qui a splen-

didement repoussé la tentative de l'avant-centre burundaise de FC Masar.

L'ASFAR a failli creuser l'écart, mais ses actions dangereuses ont été contrées par la défense égyptienne. Doha El Madani et Sanaa Mssoudy ont été dynamiques mais ont manqué de réalisme. Sans avoir l'air de trop forcer, les coéquipières de Nouhaila Benzina, sereines et expérimentées, ont parfaitement géré la deuxième mi-temps. Le FC Masar n'a guère trouvé la faille qui mène droit au but.

Elles ont joué en profondeur, attaqué de gauche et de droite, mais le bloc défensif militaire, assez agressif et compact, a exercé un bon pressing sur la porteuse du ballon.

Au temps additionnel, l'arbitre de la rencontre, la Namibienne Antsino Twanyanyuwa, a accordé, après recours à la VAR, un penalty aux Égyptiennes transformé par Maya Ehab.

Ne baissant pas les bras après ce but inscrit contre le cours du jeu, les Militaires ont doublé la mise par la "Golcadore" Doha El Madani à la transformation d'un coup franc splendide du côté gauche.

En finale, l'équipe de la capitale retrouve le TP Mazembe coaché par la Marocaine Lamia Boumechdi. Les deux formations s'étaient rencontrées au premier tour. La victoire était marocaine (3-1).

Les Congolaises de TP Mazembe se sont qualifiées à la finale en battant les Nigériennes d'Édo Queens sur le score de 3 buts à 1 après prolongations (temps réglementaire: 1-1), en demi-finale disputée mardi au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

C'est la deuxième fois que les Militaires se qualifient en finale après 2022... Leur année de sacre. Elles auront, ainsi, l'occasion, d'égaliser le record de titres détenu par les Sud-Africaines du Mamelodi Sundowns (2).

A l'issue de ce match, l'entraîneur de l'ASFAR, Mohamed Amine Alioua, a souligné que son équipe croyait à la victoire face au FC Masar, notant que la finale contre le TP Mazembe sera "toutement différente" du match du premier tour contre le même adversaire.

Par ailleurs, le coach de l'ASFAR a salué les prestations de la gardienne Khadija Er-Rmichi, décisive depuis le début de la compétition et qui a arrêté un penalty lors de ce match.

Quant à la finale contre le TP Mazembe, Amine Alioua a fait savoir que l'ASFAR gardera le même état d'esprit et jouera pour hisser haut le drapeau national, garder le trophée à la maison et honorer les attentes du public marocain.

De son côté, le coach du FC Masar, Ahmed Ramadan, s'est dit satisfait de la prestation de son équipe qui découvre cette compétition pour la première fois. "Nous avons joué contre une équipe forte, expérimentée et bien motivée", a-t-il dit.

Préparation CAN féminine 2025

Le Maroc affronte le Botswana et le Mali en amical à Tétouan

La sélection nationale féminine disputera deux matchs amicaux face à ses homologues botswanaise, le 28 novembre, et malienne, le 03 décembre, au stade Sanati R'mel de Tétouan, a annoncé mardi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Ces deux rencontres serviront de préparation pour l'équipe nationale féminine pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue l'été prochain au Maroc, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Le tirage au sort de la CAN féminine, prévue du 5 au 26 juillet 2025 au Maroc, aura lieu le 22 novembre au Centre technique Mohammed VI à Salé, avait annoncé la Confédération africaine de football (CAF).

Les manchots du Cap ont besoin de paix et de nourriture

Attraper un pingouin prend à peu près deux minutes à Mashudu Mashau, qui traque les blessures ou maladies signalées chez ces oiseaux de mer si attachants, désormais en danger "critique" d'extinction sur la péninsule du Cap.

"Je prends mon temps. Je me baisse, parfois même je rampe, pour ne pas sembler menaçant", explique à l'AFP cet employé de la ville portuaire et touristique à la pointe sud de l'Afrique. Avec un collègue, "quand on est proches, on vise la tête et on la tient pour sécuriser" le manchot. Parfois, les pingouins noirs et blancs à l'âge adulte, plumes marron ébouriffées quand ils sont encore adolescents, se dandinent jusqu'à la route au-dessus de la plage et là, l'affaire se complique.

"On en a eu un aujourd'hui... Il passait d'un côté d'une voiture garée à l'autre, l'enfer. On a fini par l'immobiliser", souffle cet homme de 41 ans, qui a consacré les huit dernières années à protéger l'espèce.

Capturés et délicatement placés dans une boîte en carton, ils sont envoyés dans un dispensaire spécialisé où ils sont soignés avant d'être relâchés.

Mais les défenseurs de la nature craignent que leurs efforts ne suffisent pas à enrayer le déclin du manchot du Cap,

classé en octobre parmi les espèces en "danger critique" d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

"On peut se donner corps et âme. Mais s'il n'existe pas d'environnement sain pour eux, c'est presque vain", souligne le vétérinaire David Roberts, du centre de soins géré par la Fondation d'Afrique australe pour la conservation des oiseaux côtiers (SANCCOB).

Il reste moins de 10.000 couples reproducteurs en Afrique australe, principalement en Afrique du Sud, contre 42.500 en 1991, et leur extinction à l'état sauvage est attendue d'ici 2035.

Les facteurs sont nombreux: manque de nourriture, changement climatique, perturbations accrues, maladies ou marées noires.

Pour Allison Kock, biologiste marin des parcs nationaux, la plus grande menace est liée à leur alimentation: "S'ils sont affamés", notamment de sardines ou d'anchois, "ils ont tendance à abandonner leurs efforts de reproduction".

En conséquence, les autorités ont imposé une interdiction de la pêche commerciale autour de six colonies de manchots pour dix ans dès janvier.

Mais SANCCOB, ainsi que BirdLife, une autre ONG environnementale,



ont porté plainte contre le gouvernement, arguant que les zones interdites à la pêche ne sont pas assez vastes.

"Idéalement, on voudrait qu'il y ait plus de poissons dans l'océan, mais ça, nous n'y pouvons rien. Donc nous demandons de limiter la concurrence directe pour les poissons restants entre les pêcheries industrielles et les pingouins", explique à l'AFP Katta Ludynia, responsable recherche à la SANCCOB.

Pour l'association de pêche pélagique sud-africaine, "la pêche industrielle a un impact" limité par rapport à d'autres facteurs, notamment environnementaux, comme "l'abondance fluctuante" des sardines et anchois qui les nourrissent. Une audience est prévue en mars mais un accord à l'amiable pourrait être trouvé avant, espère le nouveau ministre de l'Environnement.

D'autres initiatives contribuent aux

efforts pour sauver le manchot du Cap, notamment des nids artificiels pour augmenter le taux de reproduction.

Leur nouveau statut de menace "critique" d'extinction peut aider mais aussi nuire: Elle devrait impliquer davantage de financements pour les protéger... Mais aussi plus de touristes, qui souvent les perturbent.

"Les manchots sont très sensibles" et les gens se rapprochent dangereusement, parfois "avec leurs perches à selfies", souligne Arne Purves, qui travaille à la conservation côtière de la ville.

Le tourisme est un secteur vital pour l'Afrique du Sud et les manchots du Cap ont rapporté des dizaines de millions de dollars au pays l'an dernier, selon une étude récente.

Pour les défenseurs de première ligne, comme Mashudu Mashau, ce coup de projecteur est bienvenu. "Ces dernières années, il n'y en avait que pour les rhinocéros", menacés par le braconnage, note-t-il, espérant "le même respect et la même assistance".

Car l'urgence n'est pas juste de sauver les pingouins maladroits sur terre et à la nage si gracieuse, mais tout un écosystème dont les humains font partie. Si "les manchots se portent bien, nous en profitons aussi".

Recettes

Petits pains farcis au poulet curry

Ingrédients :

Pour la pâte :
170 ml de lait tiède
4 cuillères à soupe d'huile d'olive
1 œuf
125 g de fromage blanc ou yaourt nature
1 cuillère à café de sucre
1 cuillère à café de sel de Guérande
15 g de levure boulangère fraîche ou 6 g de levure déshydratée
1/2 cuillère à café d'origan séché
500 g de farine T55 ou T45

Pour la garniture :

2 oignons
1 poivron rouge
3 gousses d'ail
600 g de poitrines de poulet
1/2 cuillère à café de curcuma
1/2 cuillère à café de gingembre
1/2 cuillère à café de cumin
1/2 cuillère à café de piment doux
1 à 2 cuillères à café de curry
Sel et poivre
3 cuillères à soupe d'huile d'olive
180 g de crème fraîche
3 cuillères à soupe de fromage râpé (gouda ou emmental)
1 à 2 boules Mozzarella
4 fromage fondu carré ou triangle type (Vache qui rit)
2 cuillère à soupe de persil
1 jaunes d'œuf + 1 cuill. à soupe de lait pour la dorure

Préparation :

Préparation de la pâte; dans le bol du robot pâtissier muni du crochet ou dans un grand saladier, mettre la farine, le sucre, le sel, l'origan, l'œuf et le yaourt à température ambiante, le lait tiède. Pétrir pendant environ 2 minutes puis ajouter la levure boulangère fraîche émiettée et continuer de pétrir pendant 5 minutes, ajouter l'huile d'olive puis continuer de pétrir 5 minutes jusqu'à obtenir une pâte lisse, homogène et élastique (pétrissage à la main 15 minutes). Huiler les mains puis faire une boule de pâte et la mettre dans un grand bol légèrement huilé. Couvrir la pâte d'un linge propre ou d'un film alimentaire



et laisser reposer à température ambiante jusqu'à ce qu'elle double de volume pendant 1 heure à 1 heure et demi.

Entre-temps préparer la garniture; dans une poêle, ajouter l'huile d'olive, l'ail et l'oignon faire dorer quelques instants puis ajouter le poulet en petit morceaux et les épices. Laisser cuire à feu vif en mélangeant régulièrement, ajouter le poivron coupé en tout petits morceaux en cours de cuisson! 5 minutes avant la fin de la cuisson, ajouter la crème fraîche puis laisser réduire. Enfin ajouter le persil ciselé, le fromage râpé et la vache qui rit puis mélanger. Laisser refroidir. Une fois la pâte à levé, disposer la sur un plan de travail fariné, la dégazer et diviser la en 12 boules de taille égale. Couvrir les boules de pâte d'un torchon propre et laisser reposer 5 minutes.

Préchauffer le four à 220° C (idéalement chaleur tournante ou haut et bas allumés).

Sur le plan de travail, étaler la boule de pâte à l'aide de la paume de la main puis avec un verre d'eau faire un creux pour y déposer la garniture.

Répartir la garniture dans le creux puis garnir de morceaux de mozzarella et de fromage râpé.

Badigeonner le pourtour de dorure puis enfourner et baisser le four à 180° C pendant 12 minutes jusqu'à ce que les pains soient bien dorés.

Une fois cuits, laisser refroidir légèrement avant de les déguster.

Le président sud-coréen se remet au golf pour plaire à Trump

Le président de Corée du Sud Yoon Suk Yeol s'est remis au golf, après des années d'interruption, pour faire bonne impression lors de ses futures rencontres avec son homologue américain Donald Trump, a annoncé mercredi son bureau.

M. Yoon, un conservateur de 63 ans, n'a plus pratiqué le golf depuis près de dix ans mais a pris la décision de retourner sur le green après l'élection de M. Trump pour un second mandat, a indiqué le bureau présidentiel.

"Le président élu Trump a joué au golf toute sa vie et fait preuve d'excellentes compétences" dans ce sport, a déclaré un responsable de la présidence. "Pour que les conversations se déroulent sans heurts" avec son homologue, le gouvernement sud-coréen a décidé que le président Yoon "doit frapper la balle correctement", a-t-il ajouté.

Lors d'une conférence de presse la semaine dernière, M. Yoon avait prédit qu'il allait "bien s'entendre" avec M. Trump, faisant remarquer que tous deux étaient novices en politique (le dirigeant sud-coréen élu en 2022 est un ancien procureur).

Plusieurs chefs d'Etat ou de gouvernement ont essayé de se rapprocher de Donald Trump grâce au golf lors de son premier mandat (2017-2021), avec plus ou moins de succès.

L'ancien Premier ministre japonais Shinzo Abe, aujourd'hui décédé, avait joué au golf avec

M. Trump à plusieurs reprises et, selon les médias, avait offert à l'Américain des clubs plaqués or. Une vidéo d'une chute spectaculaire de M. Abe dans un bunker lors d'une partie avec M. Trump en 2017 était devenue virale à l'époque.

Le gouvernement de M. Yoon s'inquiète des projets du milliardaire américain de combattre le déficit commercial des Etats-Unis en imposant des droits de douane, et en exigeant des alliés des Etats-Unis en Asie qu'ils mettent d'avantage la main au portefeuille pour leur protection militaire.

